

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



ISSN : 2724-8399

Maquette et conception graphique : Johann Lhuillery / PXLGRP. Impression : Isiprint.
Photo de couverture : France terre d'asile. Photo de 4^{ème} de couverture : Neil Grant.

ÉDITORIAL

Par Thierry Le Roy et Delphine Rouilleault Président et Directrice générale de France terre d'asile

Après une année 2020 hors norme caractérisée par l'impact de la pandémie de Covid-19, l'année 2021 a marqué un quasi-retour à la normale pour les missions d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement assurées par France terre d'asile. La levée progressive des restrictions sanitaires sur le territoire s'est accompagnée, pour les usagers de l'association, d'une vaste campagne de vaccination à destination des personnes volontaires. Malgré un contexte sanitaire encore difficile en début d'année, l'engagement des quelque 1100 salariés de France terre d'asile et de près de 800 bénévoles a permis l'accompagnement de plus de 70 000 demandeurs d'asile, réfugiés, mineurs isolés étrangers et personnes placées en centre de rétention administrative.

Alors que nous avons observé en France en 2021 une hausse de près de 28 % des premières demandes d'asile, l'année écoulée a principalement été impactée par l'accueil des Afghans fuyant les talibans, revenus au pouvoir à Kaboul en août. France terre d'asile a été la première association mandatée par l'État pour assurer l'accueil des personnes évacuées dans le cadre d'un pont aérien rapidement mis en place par la France. Grâce à la remarquable mobilisation de nos salariés, plus de 900 personnes ont été prises en charge – dont de nombreuses familles et jeunes enfants –, de leur arrivée à l'aéroport avec un acheminement vers un hébergement temporaire, jusqu'à l'accompagnement dans leurs démarches administratives.

Cet accueil inédit s'est par ailleurs inscrit dans un contexte de hausse des moyens alloués à la politique d'asile. Avec la mise en œuvre du nouveau Schéma national d'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés, 4 500 nouvelles places d'hébergement pour demandeurs d'asile ont vu le jour – dont près de 230 au sein de nos structures. Si la mise en place du dispositif d'orientation régionale directive des demandeurs d'asile déployé depuis le début de l'année 2021 contribue à rééquilibrer l'accueil sur l'ensemble du territoire et constitue, en ce sens, une avancée – l'État n'a pour autant toujours pas réussi à venir à bout des campements qui subsistent en région parisienne et à Calais, où de nombreux « dublinés » et jeunes se déclarant mineurs sont toujours condamnés à l'errance.

La mise en œuvre du « Plan vulnérabilités », présenté par le gouvernement en mai, a néanmoins permis d'ouvrir la voie vers une prise en charge renforcée des personnes présentant des vulnérabilités, notamment des femmes victimes de violences ou de traite des êtres humains, des personnes en situation de handicap ou encore de celles souffrant de psychotraumatismes, alors que la crise sanitaire a bien souvent exacerbé les troubles de santé mentale.

À l'échelle européenne, les négociations du Pacte sur la migration et l'asile s'éternisent, près de deux ans après sa présentation par la Commission européenne, les divergences

persistantes entre États membres sur l'équilibre à définir entre responsabilité et solidarité ne permettant pas de déboucher sur un compromis. Alarmés par l'approche sécuritaire privilégiée par le Pacte et convaincus de l'urgence à réformer le système dysfonctionnel de Dublin, nous avons présenté, en amont de la présidence française du Conseil de l'Union européenne du premier semestre 2022, nos propositions pour impulser une politique européenne d'asile digne et véritablement solidaire, reposant notamment sur l'introduction d'un mécanisme de répartition pérenne et prévisible des demandeurs d'asile entre États membres volontaires.

Notre travail de plaidoyer s'est néanmoins heurté à un climat politique hostile sur les questions d'asile et d'immigration, en Europe, *in primis*, où la Commission européenne a proposé en décembre de graves dérogations d'accès à l'asile à la frontière biélorusse. En France, nous avons également assisté, particulièrement dans la première phase de la campagne des élections présidentielles, à une polarisation et radicalisation du débat politique autour du droit d'asile dans le contexte pré-électoral, contrastant ainsi avec la hausse des moyens alloués, dans les faits, à cette politique.

2021 a également été une année singulière pour notre association, qui a fêté ses 50 ans d'action auprès des personnes qui fuient les persécutions et les violences dans leur pays d'origine. Un bel ouvrage est venu honorer cet anniversaire, donnant l'occasion de débats en librairies. Face au climat politique ambiant, France terre d'asile a souhaité rappeler et réaffirmer, à travers cette année anniversaire, la primauté du droit d'asile. Malgré les crises qui se sont succédées depuis notre création, nous avons continué à porter haut et fort nos revendications dans le débat public et à nous mobiliser pour défendre une politique d'asile digne, fidèle à nos valeurs et convictions.

Thierry Le Roy

Président de France terre d'asile



ALESSANDRO CLEMENZA

Delphine Rouilleault

Directrice générale de France terre d'asile



ALESSANDRO CLEMENZA

SOMMAIRE

Éditorial	3
Sommaire	5
Les temps forts de l'année 2021	6
Les chiffres clés de l'année 2021	14
France terre d'asile sur le terrain	15
Plaidoyer et sensibilisation	16
Les publications de France terre d'asile	21

1 — LES ACTIVITÉS

Le premier accueil et l'information aux étrangers	23
L'accompagnement et l'hébergement des demandeurs d'asile	27
L'accompagnement à l'intégration des BPI et des migrants	31
L'accueil et l'accompagnement des mineurs isolés étrangers	35
France terre d'asile en Tunisie	39
Le Centre de formation	42

2 — L'ASSOCIATION FRANCE TERRE D'ASILE

L'historique de l'association	46
Les missions de l'association	49
Les instances au 31 décembre 2021	50
Le comité de direction	51

3 — LES MOYENS

Les ressources humaines	53
Le bénévolat à France terre d'asile	54
Les éléments financiers	56

4 — LES ANNEXES

La liste des acronymes	60
La liste des centres et services de France terre d'asile	61

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2021

France terre d'asile : 50 ans d'action aux côtés des exilés

Créée le 20 janvier 1971 dans le but de défendre l'accueil des personnes réfugiées en France, France terre d'asile a célébré en 2021 son cinquantième anniversaire. Cet événement était l'occasion de mettre en œuvre plusieurs projets afin de commémorer ces 50 ans d'action auprès des personnes en besoin de protection.

Dans un premier temps, un partenariat avec l'École supérieure des arts et industries graphiques de Paris, l'école Estienne, a été noué. Les étudiants ont été invités à travailler sur la création d'une affiche et d'un logo afin de doter France terre d'asile d'une identité visuelle pour son année anniversaire. Ce projet a abouti à la création d'une trentaine d'affiches, dont une a ensuite été

sélectionnée pour être imprimée et envoyée dans tous les établissements de l'association ainsi qu'à des partenaires. Un logo spécial anniversaire a également été créé pour l'occasion et utilisé tout au long de l'année sur l'ensemble des communications officielles.

Une série de trois autres affiches de portraits, réalisées à nouveau par les élèves de l'école Estienne, ont également servi de base à une campagne de sensibilisation sur l'asile et les réfugiés, lancée à l'occasion de la journée mondiale des réfugiés en juin 2021. Diffusées sur les réseaux sociaux et dans les lieux publics des villes où France terre d'asile est implantée, ces affiches – relayant le slogan : « l'asile, une tradition nationale, des histoires singulières » – ont été conçues pour donner une vision positive de l'asile et mettre en valeur les personnes accompagnées. Elles ont par ailleurs été utilisées en ligne dans le cadre du lancement d'une campagne de dons.

C'est également dans le but de sensibiliser le grand public aux enjeux en matière d'asile et de migration que France terre d'asile a organisé, tout au long de l'année 2021, une série de webinaires portant sur divers sujets. En tout, six webinaires d'environ une heure ont réuni plusieurs experts autour de thématiques variées, allant de l'évolution des flux migratoires en France et en Europe au cours des 50 dernières années, à l'avenir de la Convention de Genève ou encore au rôle de l'Union européenne dans les politiques migratoires. Suivis en

BOGDANKONOPKA



Cette année riche en célébrations s'est conclue par la publication en octobre 2021 du livre événement « France terre d'asile. 50 ans au rythme des soubresauts du monde ».

direct par près de 100 à 200 participants à chaque fois, ces webinaires sont toujours disponibles en replay sur le site et la page YouTube de France terre d'asile.

Afin de permettre aux résidents de l'association de participer à cette année anniversaire, 22 courtes vidéos ont été diffusées dans le cadre de la série « Suivez le guide » qui propose au grand public de découvrir les territoires où se trouvent nos dispositifs à travers le regard des personnes accompagnées. Ce projet a été réalisé grâce à l'aide des centres gérés par France terre d'asile aux quatre coins de la France, d'Aurillac à Saint-Lô en passant par Laval, ainsi qu'à la participation des usagers. Diffusées sur les réseaux sociaux, ces vidéos restent visibles sur le site et la page YouTube de l'organisation.

Cette année riche en célébrations s'est conclue par la publication en octobre 2021 du livre événement « France terre d'asile. 50 ans au rythme des soubresauts

du monde ». Rédigé par l'autrice Fabienne Waks – avec les contributions de Laurent Cathala, Pierre Henry, Nicole Questiaux, Gérard Noirielle, Frédéric Tiberghien, Pedro Vianna, et de Thierry Le Roy et Delphine Rouilleault qui ont respectivement écrit la préface et la postface –, cet ouvrage, paru aux éditions du Cherche-Midi, retrace l'histoire de France terre d'asile depuis sa création en 1971, en intégrant, en plus des nombreuses photos, des documents d'archives ainsi que des témoignages. Ce livre a également été l'occasion de revenir sur l'histoire générale de l'asile en France, à laquelle celle de l'association est intrinsèquement liée, France terre d'asile ayant géré le dispositif national d'accueil pendant 30 ans et étant encore à ce jour l'un des acteurs majeurs du secteur. Ce livre a ainsi permis de retourner aux origines de l'engagement de l'organisation en faveur de la défense du droit d'asile, tout en retraçant la grande aventure humaine qui a permis à des centaines de milliers de personnes d'être accueillies en France.

France terre d'asile mobilisée dès les premières heures pour les Afghans évacués de Kaboul

La prise du pouvoir par les talibans en Afghanistan le 15 août 2021 a entraîné une crise humanitaire sans précédent et l'évacuation de nombreux Afghans. France terre d'asile s'est mobilisée pour préparer et organiser, dans l'urgence, l'arrivée des Afghans via le pont aérien mis en place par la France. Dès le 18 août 2021, France terre d'asile a été mandatée par le ministère de l'Intérieur et la Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés (Diair) dans le cadre de l'opération Apagan qui visait à assurer l'accueil des Afghans sur le territoire français. Entre août et décembre 2021, ce sont près de 900 personnes, en majorité des familles et des enfants en bas âge, qui ont été accueillies, accompagnées

et hébergées par les équipes de France terre d'asile. Parmi les personnes rapatriées d'Afghanistan se trouvaient notamment des ressortissants afghans ayant travaillé pour la France (ambassade, entreprises, médias...), des personnalités en danger en raison de leur engagement en faveur des droits humains, de nombreux artistes ou encore des journalistes.

MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT D'URGENCE

En l'espace de 48 heures, France terre d'asile a mis en place un dispositif d'accueil d'urgence pour toutes les personnes arrivant de Kaboul. Notre mission principale a été dans un premier temps d'assurer un soutien nécessaire à l'arrivée des personnes et de leur permettre d'avoir un moment de répit. À partir du 18 août, nos équipes étaient présentes avec d'autres acteurs comme la Croix-Rouge française à l'aéroport Charles de Gaulle pour accueillir toutes les personnes du pont aérien et leur fournir de la nourriture et des biens de première nécessité. Les personnes évacuées de Kaboul ont ensuite été acheminées par nos équipes vers des hébergements temporaires dans un dispositif hôtelier en attendant d'être orientées vers des centres d'hébergement dans toute la France.

Les personnes accueillies sont restées quelques semaines dans l'hôtel, le temps d'effectuer une quarantaine obligatoire liée aux mesures Covid-19 puis de débiter leur demande d'asile en préfecture. Les équipes de France terre d'asile étaient présentes en continu dans le lieu d'hébergement pour accompagner

CHIFFRE CLÉ

Près de **900**  personnes accueillies entre août et décembre 2021



ces personnes dans leurs premières démarches. En août 2021, ce sont près de 550 personnes qui ont été guidées dans leurs démarches administratives et juridiques. Nos équipes ont également aidé les personnes rapatriées à recenser leurs proches restés en Afghanistan pour les inscrire sur les listes du ministère des Affaires étrangères et espérer leur exfiltration. En plus de nos équipes, de nombreux partenaires étaient mobilisés dans le dispositif hôtelier pour répondre aux différents besoins des personnes rapatriées. Des consultations médicales ont pu être organisées grâce à la présence de l'ARS, un vestiaire a été mis en place par la Croix-Rouge française pour proposer des vêtements aux adultes et enfants grâce aux nombreux dons reçus, des activités pour les enfants et des livres ont été mis à disposition par Paris

Tout P'tits et Bibliothèques sans frontières. La mise en place d'un tel dispositif en un temps si réduit n'aurait pas non plus été possible sans les nombreux dons matériels ou financiers de particuliers et d'entreprises comme Amazon, BNP Paribas et Carrefour.

D'autres associations comme la Croix-Rouge ont par la suite mis en place des dispositifs d'hébergement d'urgence pour héberger les rapatriés d'Afghanistan arrivés dans les semaines qui ont suivies les premiers vols.

Par la suite, entre septembre et décembre 2021, d'autres personnes ont pu être accueillies dans le cadre des opérations Apagan de rapatriement. Du 6 octobre au 27 décembre 2021, France terre d'asile a participé à l'opération non-militaire Apagan 2 et a pris en charge 132 personnes, majoritairement en provenance des pays voisins de l'Afghanistan. Ces personnes ont été hébergées dans un hôtel en Ile de France avant d'être elles aussi orientées dans des centres d'hébergement pour une prise en charge pérenne.

OPÉRATION APAGAN

L'opération Apagan visait à orienter sur le territoire français les personnes exilées en provenance d'Afghanistan. France terre d'asile a participé à cette opération militaire d'évacuation, qui a duré du 15 au 31 août 2021. 550 personnes ont été accueillies, parmi elles 345 au DNA (Dispositif national d'accueil), 27 par l'Huda de Paris et en Île-de-France, et 318 personnes ont été hébergées dans des CADA dans l'Est de la France. Du 6 octobre au 27 décembre 2021, France terre d'asile a participé à l'opération non-militaire Apagan 2 et a accueilli près de 132 personnes, majoritairement en provenance des pays voisins de l'Afghanistan. Entre le 10 décembre 2021 et le 31 mars 2022, l'opération Apagan 3 a permis d'accueillir 163 personnes, dans un hôtel.

En plus de nos équipes, de nombreux partenaires étaient mobilisés dans le dispositif hôtelier pour répondre aux différents besoins des personnes rapatriées.

Dans ces centres d'hébergement, les personnes ont pu bénéficier d'un accompagnement social et administratif, ainsi qu'une aide à l'intégration.

HÉBERGEMENT ET INTÉGRATION DANS DES CADA EN FRANCE

Au bout de quelques semaines, les déplacés d'Afghanistan ont quitté le dispositif hôtelier pour se rendre dans des centres d'accueil pour demandeurs d'asile partout en France. Dans ces centres d'hébergement gérés par France terre d'asile et d'autres

associations, les personnes ont pu bénéficier d'un accompagnement social et administratif, ainsi qu'une aide à l'intégration. Les enfants ont progressivement pu être scolarisés en lien avec les municipalités. Une fois leur demande d'asile acceptée, les personnes pourront rechercher un emploi et un logement, accompagnés par des conseillers d'insertion.

La campagne de vaccination pour les personnes accompagnées par l'association

Pour faire face à l'ampleur de la pandémie de Covid-19, une campagne de vaccination a été mise en place en France le 27 décembre 2020. Bien qu'elle ait été ouverte à tous sans conditions le 24 mai 2021, l'accès du public migrant à l'information et à la prise de rendez-vous est resté limité, alors même que le pass sanitaire devenait dans le même temps obligatoire pour de nombreux services. France terre d'asile s'est alors engagée dans une campagne de vaccination à destination de ses usagers, afin de faciliter l'accès au vaccin à ceux qui le souhaitaient.

Tout d'abord, France terre d'asile a mis en place des actions de sensibilisation dans le but d'informer et d'orienter au mieux les personnes hébergées ou accompagnées par nos structures, une partie d'entre elles ayant eu, comme pour la population de manière générale, une certaine défiance à l'égard du vaccin. Ces actions ont été menées à destination des adultes mais également des mineurs isolés étrangers. Le conseil départemental du Calvados, la Permanence d'accès aux soins de santé (Pass) de Calais, la Direction de l'action sociale de l'enfance et de la Santé (Dases) à Paris, la CPAM de la Somme, la Croix-Rouge française ainsi que des infirmiers prestataires ont contribué à faire de la sensibilisation auprès des mineurs isolés et à permettre leur accès à la vaccination. Des réunions et

des ateliers ont ainsi été organisés, notamment dans nos dispositifs de Paris et de Créteil.

Pour permettre au plus grand nombre de personnes de bénéficier de la vaccination, nous avons mené plusieurs opérations « d'aller vers » ou d'accès facilité aux centres de vaccination. À Paris, le Dispositif provisoire d'hébergement des réfugiés statutaires de Paris (DPHRS) et le Dispositif d'hébergement des adultes isolés de Paris (HA) de France terre d'asile, ont organisé des transferts vers le centre de vaccination de Saint-Denis, mis en place par la Croix-Rouge et l'ARS. Dans d'autres territoires – notamment en Loire-Atlantique, dans les Hautes-Pyrénées, ou dans le Calvados, les Caisses primaires d'assurance maladie (CPAM), les ARS ou les Pass ont envoyé des équipes directement au sein des structures pour procéder aux vaccinations. Pour les mineurs isolés, une autorisation parentale était requise, les directeurs et directrices des conseils départementaux ou les responsables des services de l'ASE ont signé les attestations d'autorisation parentale pour chaque MIE souhaitant se faire vacciner.



FRANCE TERRE D'ASILE

La nouvelle loi relative à la protection de l'enfance : des avancées en demi-teinte pour les droits des mineurs isolés étrangers

En 2021 a été votée une nouvelle loi sur la protection de l'enfance. Ce texte devait permettre d'améliorer les conditions de vie des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Consciente de l'enjeu majeur que pouvait constituer cette loi pour améliorer la prise en charge des mineurs isolés étrangers, notre association a défendu plusieurs dispositions auprès des parlementaires et pouvoirs publics pour leur introduction dans le texte législatif. Malgré la persistance de mesures auxquelles nous sommes opposés dans le texte définitif, la « loi Taquet » contient certaines avancées importantes pour la prise en charge des mineurs et jeunes majeurs isolés étrangers.

UN PROJET DE LOI PRÉFÉRANT LE CONTRÔLE À LA PROTECTION DES MINEURS ISOLÉS ÉTRANGERS

En juin 2021, le projet de loi présenté en Conseil des ministres a déçu les associations du secteur en proposant de renforcer l'approche sécuritaire

vis-à-vis des MIE tout en faisant l'impasse sur des dispositions pourtant annoncées pour leur protection. Ainsi, le projet de loi prévoyait la systématisation du recours au fichier AEM, un fichier national biométrique, dans la procédure d'évaluation de la minorité des jeunes étrangers. France terre d'asile s'est fermement opposée à cette généralisation car celle-ci était proposée sans qu'aucune évaluation des expérimentations conduites n'ait pu prouver sa pertinence et sans qu'il n'y ait de garantie quant à l'exploitation des informations par les services de l'État. Par cette proposition, le projet de loi a choisi de privilégier le contrôle migratoire plutôt que l'intérêt de l'enfant. Par ailleurs, contrairement à nos attentes, le projet de loi demeurait muet sur plusieurs mesures nécessaires pour protéger les mineurs isolés étrangers. Parmi les grandes absentes du texte, la formalisation d'un taux d'encadrement dans les dispositifs de protection de l'enfance et l'interdiction de la réévaluation de la minorité des jeunes par les départements. Également très attendues par les associations, des mesures permettant d'éviter les ruptures des parcours et la fin de la prise en charge et du droit au séjour à 18 ans n'étaient pas prévues par le texte.

France terre d'asile a été à l'initiative d'un amendement sur l'interdiction des réévaluations de la minorité



Pour pallier ces manquements et dénoncer la prédominance de mesures inquiétantes pour les droits des MIE, notre association a adressé dès le lendemain de la publication du texte nos positions et propositions sur le contenu du projet de loi aux parlementaires. Par le biais de rencontres et d'échanges avec les députés, et notamment les deux rapporteurs du texte, puis avec les sénateurs et sénatrices lors de l'examen du projet au Sénat, France terre d'asile a finalement été à l'initiative de trois amendements pour faire évoluer le texte. Ont ainsi été introduits au texte de loi des amendements sur l'interdiction des réévaluations de la minorité, sur la fin des sorties sèches de l'Aide sociale à l'enfance et sur la formalisation d'un taux d'encadrement socio-éducatif dans les dispositifs de la protection de l'enfance. Cette dernière disposition fut malheureusement retirée par la suite.

LA « LOI TAQUET » : DES AVANCÉES POUR LES DROITS DES MINEURS ET JEUNES MAJEURS ISOLÉS ÉTRANGERS

À la suite des débats parlementaires, cette nouvelle loi, dite « loi Taquet », fut finalement promulguée le 7 février 2022. France terre d'asile regrette que le

France terre d'asile s'est fermement opposée à la généralisation du fichier AEM

recours au fichier national AEM (Aide à l'évaluation de la minorité), soit rendu obligatoire malgré l'opposition des associations. Néanmoins, cette loi a permis des avancées conséquentes pour la protection des mineurs isolés étrangers. Les dispositions proposées par notre association concernant l'interdiction de procéder à une nouvelle évaluation de la minorité et de l'isolement ainsi que le prolongement systématique de l'accompagnement des jeunes majeurs âgés d'entre 18 et 21 ans furent introduites dans le texte final. D'autres avancées majeures sont à relever telles que la systématisation de la Garantie jeune pour les jeunes majeurs, l'instauration d'un temps de répit et la fin des placements à l'hôtel pour l'hébergement des mineurs d'ici 2024.

La création de places d'hébergement supplémentaires dans nos Centres d'accueil pour demandeurs d'asile

Pour 2021, le Schéma national d'accueil, le Snadar, prévoyait la création de 2 500 nouvelles places de Centres d'accueil pour demandeurs d'asile

CHIFFRE CLÉ

227



nouvelles places d'hébergement pour demandeurs d'asile ont été créées

(Cada) au niveau national. Cette création intervient dans un contexte d'augmentation des arrivées de personnes exilées en France depuis 2015 qui rendait particulièrement opportun l'extension de plusieurs de nos Cada. Au total, 227 nouvelles places d'hébergement pour demandeurs d'asile ont été créées en 2021 dans neuf de nos 34 Cada répartis sur le territoire.

EN 2021, OUVERTURE D'UNE IMPORTANTE CAMPAGNE DE CRÉATION DE PLACES AU NIVEAU NATIONAL

Depuis 2015, la France connaît une augmentation rapide et continue du nombre de personnes venant chercher une protection internationale sur son territoire. Cette augmentation du nombre de personnes accueillies en France a engendré une crise de l'accueil et notamment du premier accueil. En 2020, le dispositif national d'accueil des demandeurs d'asile (DNA) n'hébergeait ainsi qu'un demandeur d'asile en cours de procédure sur deux, engendrant des situations d'errance de longue durée et de grande vulnérabilité chez certains demandeurs. Des actions ont été engagées afin de faire face à cette urgence, certaines transitoires, tandis que d'autres

s'inscrivent dans une politique de longue durée. Le nombre de places financées au sein du DNA a ainsi plus que doublé en cinq ans. Le nouveau schéma national d'accueil qui dessine la feuille de route pour les années 2021-2022 prolonge cette dynamique. 4 500 nouvelles places d'hébergement pour demandeurs d'asile ont ainsi été créées en 2021 dont 1 500 en CAES et 2 500 en Cada. Avec ces ouvertures, la capacité du parc d'hébergement a été portée à 103 550 places d'hébergements fin 2021, dont 5 122 places de CAES, 51 796 places d'HUDA et 46 632 places de Cada.

En 2021, nos 34 Cada ont accueilli 7 121 personnes, correspondant à 3 711 ménages dont 2 354 personnes isolées, soit 63,43 % de personnes isolées sur l'ensemble des personnes accueillies en 2021.

Afin de faire face à la saturation du DNA, et notamment la forte polarisation de la demande d'asile au sein de certains territoires, la mise en place du dispositif d'orientation régionale directive des demandeurs d'asile, déployé en métropole depuis janvier 2021, a par ailleurs permis de rééquilibrer l'accueil des demandeurs d'asile sur le territoire, et ainsi d'améliorer les conditions de prise en charge des demandeurs d'asile avec une orientation précoce vers l'hébergement.

Pour faire face à cette augmentation du nombre de personnes prises en charge et pour répondre à l'orientation stratégique dans les territoires, la création de places dans nos Centres d'accueil pour demandeurs d'asile était nécessaire et souhaitée dans de nombreuses régions.

CRÉATION DE 227 NOUVELLES PLACES DANS NOS CADA

Ainsi, suite à nos réponses aux appels à projets locaux pour la création de nouvelles places d'hébergement, ce sont 227 nouvelles places d'extension qui ont été attribuées à France terre d'asile. En Normandie, 61 places ont été ouvertes dans nos Cada à Avranches (8 places), Saint-Lô (18 places) et Rouen (35 places). En Nouvelle-Aquitaine, 50 nouvelles places d'hébergement ont pu être créées dans deux de nos établissements : 20 places à Périgueux



et 30 places à Niort. A Mayenne, 40 places supplémentaires ont été ouvertes dans notre Cada qui compte aujourd'hui 230 places. Le Cada de Chaumont dans le Grand-Est est quant à lui passé en 2021 de 150 à 181 places d'hébergement. Enfin, le Cada de Gap dans les Hautes-Alpes s'est vu doté de 15 nouvelles places d'hébergement, pour atteindre une capacité de 130 places d'hébergement. Pour accompagner l'extension de nos dispositifs et l'accueil de demandeurs d'asile supplémentaires, 14 ETP ont été créés dans ces 9 Cada.

France terre d'asile a choisi de développer des centres « éclatés », en captant des logements en diffus. L'association loue ainsi des appartements pour héberger les demandeurs d'asile en famille ou

isolés. La pratique de la cohabitation a été réfléchi et encadrée afin de préserver l'intimité des personnes tout en favorisant la solidarité. Ces nouvelles places d'hébergement seront donc également créées en hébergement diffus pour l'extension des places de nos Cada.

Ces places viennent s'ajouter aux 4 826 places que comptaient déjà nos 34 Cada et permettent de renforcer nos capacités de prise en charge. Au total, en 2021, nos 34 Cada ont accueilli 7 121 personnes, correspondant à 3 711 ménages dont 2 354 personnes isolées, soit 63,43 % de personnes isolées sur l'ensemble des personnes accueillies en 2021.

La lutte contre la fracture numérique : déploiement d'équipements et outils au sein des établissements

Dans la continuité des actions engagées en 2020 suite à la pandémie de Covid-19, France terre d'asile a inclus l'accès au numérique dans ses priorités stratégiques pour les années à venir. La pandémie a accéléré la tendance globale vers la dématérialisation de nombreuses démarches ainsi que le recours aux outils numériques dans la vie quotidienne. Pourtant, la crise sanitaire a aussi mis en lumière les difficultés liées à la fracture numérique rencontrées par le public accompagné - notamment le manque d'accès à une connexion Internet ou à du matériel informatique dans les hébergements.

Face à ces enjeux, France terre d'asile s'est lancée dans une démarche d'équipement de ses appartements. Tout d'abord, nous avons bénéficié d'un financement de la Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés (Diair) dans le cadre de la Stratégie de lutte contre la fracture numérique, visant notamment à financer des actions concrètes pour améliorer la connectivité des Centres provisoires d'hébergement (CPH). France terre d'asile est l'une des sept associations lauréates avec le

projet « Programme d'amélioration de la connectivité des CPH (PAC) », qui a pour objectif d'équiper les CPH gérés par l'association d'un réseau wifi légal, privé et sécurisé en collaboration avec l'opérateur Bouygues Telecom. Sept CPH et dispositifs ad hoc accueillant près de 500 bénéficiaires d'une protection internationale ont pu bénéficier à ce jour de cet accès sécurisé et privé à un réseau wifi gratuit.

En parallèle, l'association a aussi commencé à installer, en septembre 2021, une connexion Internet dans les appartements de certains Centres d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada) - notamment dans les villes d'Angers, Angoulême, Nantes, Niort, Toulon et Vendôme. À ce jour, 982 appartements ont été équipés d'une connexion Internet via la Fibre ou l'ADSL - tandis que le déploiement se poursuit dans d'autres établissements pour équiper, à terme, l'ensemble des centres de l'association.

En complément de l'équipement, France terre d'asile entend également développer, notamment via des partenariats, les programmes d'accompagnement des usagers afin qu'ils puissent se saisir des outils numériques.

CHIFFRE CLÉ

982 
appartements ont été équipés d'une connexion Internet

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2021

CHIFFRE CLÉ

8 226

places
d'hébergement
gérées



CHIFFRE CLÉ

124 dispositifs
et services d'aide aux
demandeurs d'asile,
MIE et réfugiés animés

PUBLICS

7 758

personnes hébergées en Cada et en Huda

43 499

personnes
accueillies dans
nos dispositifs
de premier accueil
et d'information
aux étrangers



12 845

mineurs
isolés étrangers
accueillis

7 063

bénéficiaires
des dispositifs
d'intégration
accompagnés

EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2021

SALARIÉS ETP (ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN)

1 068

BÉNÉVOLES

790

RÉPARTITION DES DISPOSITIFS PAR DOMAINE D'INTERVENTION

CADA

33

CENTRE DE TRANSIT

PREMIER ACCUEIL ET INFORMATION AUX ÉTRANGERS

46

INTÉGRATION

INTERNATIONAL

24

MINEURS ISOLÉS ÉTRANGERS

19

1

PLAIDOYER ET SENSIBILISATION

Santé mentale des personnes migrantes

Depuis plusieurs années, France terre d'asile est mobilisée sur la question de la santé mentale des personnes migrantes et sur le développement de solutions de prise en charge. À l'occasion de la préparation des Assises de la psychiatrie, nous avons saisi le ministère de l'Intérieur et le ministère

des Solidarités et de la Santé afin que soit traité de manière spécifique le public migrant. Nous avons aussi poursuivi les discussions bilatérales et organisé un webinaire, le 6 décembre, dans le cadre du projet Reloref, avec Franck Bellivier, délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie.

Appels à la protection des Afghans dans et hors de leur pays

Suite à l'intensification des violences puis la prise du pouvoir par les talibans en Afghanistan, France terre d'asile s'est jointe aux appels de nombreuses associations européennes, d'abord, en juillet, pour

demander aux États européens de suspendre les éloignements vers ce pays, puis en août pour l'adoption d'une réponse européenne coordonnée pour assurer la protection des Afghans, à la fois dans leur pays et sur le territoire européen. L'association a ensuite continué à porter un plaidoyer, y compris par la voix de son Conseil d'administration, en faveur d'une augmentation des voies d'accès à l'UE pour les Afghans, notamment au travers de la réunification familiale et de la délivrance de visas, mais aussi en offrant une protection aux Afghans présents en France, y compris ceux déboutés de l'asile.

L'association a continué à porter un plaidoyer en faveur d'une augmentation des voies d'accès à l'UE pour les Afghans

FRANCETERRED'ASILE



Politique européenne d'asile et d'immigration

TRIBUNE SUR LE PACTE DE L'UE SUR LA MIGRATION ET L'ASILE ET L'ÉCHEC DU RÈGLEMENT DUBLIN

Alors que les tensions autour des négociations sur un Pacte européen sur la migration et l'asile se cristallisaient sur la réforme du Règlement Dublin, Delphine Rouilleault et Thierry Le Roy ont rappelé dans une tribune parue dans *Le Monde* le 25 mai 2021 les conséquences dramatiques de l'échec du Règlement Dublin à la fois sur de nombreux demandeurs d'asile, condamnés à l'errance, mais aussi sur les pays situés aux frontières de l'Union. Ils ont souligné l'urgence à remplacer le système de Dublin par un mécanisme de répartition solidaire, ainsi qu'à mettre en place des formes de régularisation pour les personnes déboutées de l'asile qui ne peuvent être renvoyées vers leur pays d'origine et à développer des voies légales vers l'Europe.

COLLOQUE : « L'EUROPE FACE À LA QUESTION DE L'ASILE »

En amont de la présidence française de l'Union européenne, France terre d'asile a réuni, à l'Assemblée nationale, le 28 octobre 2021, chercheurs, parlementaires et représentants d'associations de différents pays d'Europe afin de débattre des enjeux principaux en matière d'asile en Europe. Parrainées par le député Jacques Maire, les discussions ont porté sur les mécanismes de solidarité à mettre en place au sein de l'Union en alternative au système de Dublin et les solutions existantes pour les personnes en besoin de protection en dehors de l'Europe.

PROPOSITIONS D'UNE ALTERNATIVE POUR UNE POLITIQUE D'ASILE EUROPÉENNE RÉELLEMENT SOLIDAIRE

Dans la continuité de son plaidoyer sur le contenu du Pacte sur la migration et l'asile proposé par la Commission européenne en septembre 2020, France terre d'asile s'est exprimée via plusieurs médias pour promouvoir une alternative solidaire aux politiques d'asile de l'Union européenne. En novembre, Delphine Rouilleault et Thierry Le Roy ont cosigné une tribune parue dans le quotidien *La Croix* intitulée « L'Europe devant la question de l'asile et de l'immigration », appelant à privilégier les voies sûres et légales d'accès à l'Europe, telles que la réinstallation ; à mettre en place une solidarité effective d'accueil aux frontières extérieures de l'Europe ; et à traiter les errances de ceux qui sont entrés sans avoir pu accéder aux procédures d'asile. En décembre, l'association a développé ses positions dans un document de plaidoyer publié alors que la France s'apprêtait à assurer la Présidence tournante de l'UE. Les trois propositions principales s'articulent autour d'une solidarité effective aux frontières extérieures de l'Union, via un mécanisme de répartition pérenne

LES TROIS PROPOSITIONS PRINCIPALES

Les trois propositions principales pour une politique européenne d'asile solidaire s'articulent autour d'une solidarité effective aux frontières extérieures de l'Union, via un mécanisme de répartition pérenne et prévisible des demandeurs d'asile ; d'un système d'instruction de la demande d'asile fondé sur ce mécanisme de répartition volontaire, en alternative au Règlement Dublin ; et une coopération solidaire avec les pays tiers à travers le développement des voies d'accès légales et sûres vers l'Europe.



et prévisible des demandeurs d'asile ; d'un système d'instruction de la demande d'asile fondé sur ce mécanisme de répartition volontaire, en alternative au Règlement Dublin ; et une coopération solidaire avec les pays tiers à travers le développement des voies d'accès légales et sûres vers l'Europe.

DÉCLARATION ET RENCONTRES SUR LES VIOLATIONS DES DROITS AUX FRONTIÈRES DE L'UE

À l'automne, une crise humanitaire s'est développée à la frontière entre la Biélorussie et plusieurs pays de l'UE, des milliers de personnes migrantes se retrouvant bloquées dans un contexte de conflit diplomatique. Une centaine d'organisations de la société civile, dont France terre d'asile, ont publié une déclaration commune le 26 novembre, exhortant l'Union européenne, les États membres et l'ensemble des institutions européennes et internationales

France terre d'asile s'est exprimée via plusieurs médias pour promouvoir une alternative solidaire aux politiques d'asile de l'Union européenne.

concernées à apporter une réponse conforme aux obligations juridiques européennes et internationales. Suite à la publication de nouvelles propositions législatives européennes, France terre d'asile a poursuivi son plaidoyer sur cette question, et plus généralement la problématique de l'accès à l'asile aux frontières, auprès du ministère de l'Intérieur et des Affaires européennes.

Tribunes et interventions médiatiques sur la situation à Calais

Dès le début de l'année, France terre d'asile a alerté avec la Fédération des acteurs de la solidarité et Safe Passage France, dans une tribune parue dans Libération le 2 janvier, et intitulée « Politique migratoire, l'impensé du Brexit », des conséquences du Brexit sur les migrants souhaitant rejoindre le Royaume-Uni depuis la France. Alors que les conditions de vie n'ont cessé de se dégrader, Thierry Le Roy a appelé dans une tribune parue dans le Monde du 30 octobre, à ouvrir des modalités d'examen des demandes d'asile

en France ou au Royaume-Uni, selon des règles conformes à la convention de Genève, sans que la localisation de la frontière ne constitue un obstacle à l'exercice du droit d'asile. Le naufrage ayant coûté la vie à 27 personnes dans la Manche en novembre a constitué un dramatique rappel de l'impact de cette absence de voies légales. À cette occasion, France terre d'asile s'est exprimée dans plusieurs médias appelant les gouvernements de la France et du Royaume-Uni à assumer leurs responsabilités.



SONIA KERLIDOU

« La localisation de la frontière franco-britannique à Calais est un obstacle à la demande d'asile au Royaume-uni »
Thierry Le Roy

Rapport national 2020 sur les centres et locaux de rétention

Dans le rapport 2020, les associations Forum réfugiés-Cosi, France terre d'asile, Groupe SOS Solidarités – Assfam, La Cimade et Solidarité Mayotte ont mis en avant l'impact de la crise sanitaire sur les pratiques de rétention et les retenus eux-mêmes. Le rapport a notamment dénoncé une politique de placements en rétention malgré l'absence de perspectives d'éloignement, suite aux fermetures de frontières de nombreux pays, ainsi que les conséquences sur la santé physique et mentale des personnes enfermées.



Audition devant la Commission d'enquête parlementaire sur les migrations

France terre d'asile a été auditionnée le 9 juin par la députée Sonia Krimi, rapporteure, et le député Sébastien Nadot, Président, dans le cadre de la Commission d'enquête parlementaire sur les migrations, les déplacements de populations et les conditions de vie et d'accès au droit des migrants, réfugiés et apatrides au regard des engagements nationaux, européens et internationaux de la France.

Nous avons insisté sur l'indignité des conditions d'accueil de certains demandeurs d'asile et les difficultés persistantes d'accès aux procédures d'asile ainsi que sur les principaux freins en matière d'intégration. Les équipes calaisiennes de l'association ont également rencontré une délégation lors de son déplacement à Calais.

Pacte du pouvoir de vivre

En 2019, nous nous sommes associés à 19 autres organisations (associations, syndicats) pour lancer le « Pacte du pouvoir de vivre », une initiative visant à proposer un nouveau modèle de société écologique, social et démocratique. En novembre 2021, les désormais plus de 60 membres du Pacte ont publié 90 propositions « pour le pouvoir de vivre et d'agir », issues de travaux collectifs et de constats partagés par toutes les organisations impliquées.



Développement des actions et outils de sensibilisation à destination du public scolaire

Grâce aux subventions du Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep) et de la Métropole de Rouen, France terre d'asile a pu développer des actions de sensibilisation à destination du public scolaire, notamment à travers la réalisation d'interventions sur l'asile et les migrations dans des classes de collèges, dans des Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC) et dans des écoles du travail social. L'objectif de ces ateliers était de changer le regard des jeunes, âgés de 11 à 25 ans, sur l'asile et les migrations, de déconstruire leurs préjugés et de leur permettre d'acquérir des connaissances sur le sujet, à travers des présentations mais aussi des activités ludiques et interactives.

En 2021, 15 interventions ont été réalisées en Île-de-France et à Rouen, plus de 300 personnes ont été sensibilisées, et plusieurs outils ont été développés :

- Une présentation Powerpoint qui reprenait des définitions simples, présentait le parcours et les droits des demandeurs d'asile et apportait quelques connaissances générales sur les migrations et l'asile, notamment à travers l'utilisation d'un quiz, ainsi que sur le travail de France terre d'asile.
- Un jeu de l'oie sur le parcours des demandeurs d'asile qui invitait à suivre le parcours des personnes qui demandent l'asile. L'objectif pédagogique de ce jeu était double : informer sur les droits et le parcours des demandeurs d'asile et déconstruire les préjugés qui y sont attachés.
- Une exposition de portraits qui mettait en valeur le parcours et la culture de personnes réfugiées accompagnées par l'association, ainsi que leurs rêves et projets pour l'avenir.
- Des vidéos de témoignage de deux réfugiés et une demandeuse d'asile accompagnés par l'association.
- Un livret pédagogique, qui reprenait des définitions simples, donnait quelques chiffres sur l'immigration et l'asile, ainsi que des recommandations de films, livres et documentaires sur le sujet.

Ces supports ont été utilisés par les équipes de France terre d'asile dans toute la France dans le cadre d'interventions et d'événements.

CHIFFRE CLÉ

15 interventions et plus de **300** jeunes sensibilisés



LES PUBLICATIONS DE FRANCE TERRE D'ASILE



L'histoire du droit d'asile

À l'occasion de son 50e anniversaire, France terre d'asile a souhaité revisiter l'histoire du droit d'asile pour mieux situer sa naissance - tardive - en 1971 et sa vocation initiale dans le contexte international qui l'a vue naître.

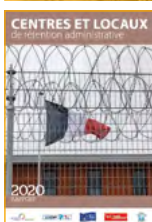
Ce texte a été rédigé par Frédéric Tiberghien à l'occasion d'un webinaire organisé sur cette thématique le 4 mai 2021.



France terre d'asile. 50 ans au rythme des soubresauts du monde

Livre publié à l'occasion des 50 ans de l'association

Ce portrait vivant de l'association, jalonné de témoignages et de documents d'archives, permet de porter un regard différent sur la question du droit d'asile et des réfugiés. Il nous invite à revenir sur ce droit fondamental, complexe, souvent contesté, et d'en réaffirmer la pleine valeur politique et démocratique.



Rapport 2020 – Centres et locaux de rétention administrative

Dans le rapport 2020, les associations présentes dans les Centres de rétention administrative (CRA) mettent en avant les problématiques habituelles rencontrées en rétention et exacerbées par la crise sanitaire. Malgré la crise sanitaire et les confinements, les CRA n'ont pas cessé de fonctionner en 2020, témoignant de la volonté de l'État de poursuivre la politique d'éloignement en privilégiant le recours à la rétention, y compris en contexte épidémique et en l'absence d'éloignement possible.



La Lettre de l'asile et de l'intégration n°93 – La réinstallation en France

Qu'est-ce que la réinstallation ? Qui ces programmes ont-ils accueilli ? Comment s'organise l'accompagnement des réfugiés réinstallés en France et quels défis se posent à leur intégration ? La Lettre de l'asile et de l'intégration n°93 tire le bilan des programmes de réinstallation en France.



La Lettre de l'asile et de l'intégration n°94

La participation citoyenne et l'engagement politique

Quels sont les enjeux de leur intégration dans les associations et dans les missions du Service civique ? Quelle place est donnée à leur avis et comment sont-ils consultés ? Comment leur engagement social et politique prend-il forme à travers le parcours d'exil ?



La Lettre de l'asile et de l'intégration n°95 – Le parcours des combattantes

En dépit de la dangerosité des routes d'exil, un nombre croissant de femmes, fuyant des violences souvent fondées sur leur genre, cherchent protection en France. Leurs conditions d'intégration les confrontent souvent à de nouvelles épreuves pouvant les fragiliser. Quelles sont les défis spécifiques auxquels elles sont confrontées ? Quelles mesures gouvernementales et quelles initiatives citoyennes sont proposées en ce sens ?



Le récit du demandeur d'asile, de son émission à sa réception

Conseils, guides de procédures et avis divergent aujourd'hui sur l'aide au récit. Si certains plaident pour une précision spatiotemporelle nécessaire, voire une volumétrie conséquente, d'autres estiment qu'un récit doit se concentrer sur l'essentiel sans verser dans le détail. Ces avis disparates sont-ils révélateurs de traditions de l'accompagnement différentes, de parcours scolaires et universitaires hétéroclites des intervenants sociaux ? Ne sont-ils pas plutôt la conséquence de conditions d'accueil hétérogènes des structures ?

1 — LES ACTIVITÉS



LE PREMIER ACCUEIL & L'INFORMATION AUX ÉTRANGERS

Les opérations de mise à l'abri en région parisienne

Le 4 septembre 2021 a eu lieu une opération de mise à l'abri d'envergure au parc André Citroën, face à la préfecture d'Île-de-France. Au total, 1 197 personnes ont été prises en charge, dont 696 hommes isolés et 501 personnes identifiées comme vulnérables. Les personnes mises à l'abri sont habituellement orientées vers des Centres d'accueil et d'examen des situations administratives (Caes) en Île-de-France ; prises en charge et hébergées temporairement, les personnes voient leur situation être évaluée et peuvent être orientées en fonction de leur statut administratif. Cette opération au parc André Citroën a cependant marqué un tournant dans la prise en charge des personnes dans le cadre de mises à l'abri, puisque pour la première fois, celles-ci ont été orientées en bus vers des hébergements d'urgence en région – à Bordeaux notamment.

Cette opération d'ampleur faisait suite à une action du collectif Réquisitions. La maraude a en effet été régulièrement mobilisée suite aux actions de ce collectif et d'Utopia56 en 2021 : à République après la Nuit de la solidarité le 25 mars, le 25 juin à l'Hôtel de Ville ou le 30 juillet à la Place des Vosges. Au total, la

maraude a participé à 24 opérations de mise à l'abri en 2021 pour 7 080 personnes prises en charge, dont près de la moitié suite à des actions de la part d'associations militantes.

Plus largement, l'équipe de la maraude a rencontré 4 331 personnes en 2021 dans le cadre de ses maraudes pédestres et permanences avec le Bus de la solidarité.

L'inauguration de la Spada de Créteil

La Structure de premier accueil des demandeurs d'asile du Val-de-Marne, localisée à Créteil, a déménagé dans de nouveaux locaux en janvier 2021. Situés au cœur d'une cité administrative, ces nouveaux bureaux de 700m² permettent l'accueil du public dans des conditions dignes et une amélioration des conditions de travail des salariés. Cette structure, comme les 9 autres Spada gérées par France terre d'asile en Île-de-France, Normandie, Pays de la Loire et Nouvelle-Aquitaine, verront leur activité être prolongée pour 3 années supplémentaires. L'association a en effet été notifiée en fin d'année du renouvellement du marché public Spada jusqu'en 2024.

CHIFFRES CLÉS 2021

STRUCTURES DE PREMIER ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE (SPADA)

19 415 nouveaux domiciliés dont :

RÉPARTITION DES ADULTES



COMPOSITION FAMILIALE DES MÉNAGES



PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES PERSONNES



I En 2021, les Spada ont domicilié 19 415 personnes

En 2021, les Spada ont domicilié 19 415 personnes. À noter que le Schéma national d'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés (Snadar), mis en place par l'Ofii en début d'année pour orienter les demandeurs d'asile franciliens vers d'autres régions pour une meilleure répartition du public sur le territoire, a eu un impact considérable sur les Spada de Paris et Créteil. Alors qu'en 2020, environ 39 % des personnes y ayant préenregistré leur demande d'asile ne revenaient pas en Spada pour être domiciliées – et donc étaient potentiellement orientées –, cette part est montée à 47 % en 2021. Ces 8 points de différence

tendent à montrer un effet Snadar qui reste à confirmer en 2022.

En plus de leur travail de gestion du courrier des personnes domiciliées et de leur accompagnement social et administratif, certaines Spada proposent à leurs usagers des activités et des ateliers. C'est le cas à Laval où, en partenariat avec l'école d'esthétique et de coiffure Silvy Terrade, les équipes de France terre d'asile ont organisé des ateliers socio-esthétiques pour les bénéficiaires du Cada, de l'Huda et de la Spada.

CHIFFRE CLÉ

35 032 personnes suivies (file active)
dans les Structures de premier accueil des
demandeurs d'asile (Spada)



Dématérialisation : retour sur l'expérimentation à la Spada de Bordeaux

La dématérialisation des courriers Ofpra a fait l'objet d'une première expérimentation en Nouvelle-Aquitaine. Elle a en effet été lancée en juillet 2020 à la Spada de Bordeaux, équipée de bornes et de tablettes numériques dédiées. En 2021, 1 580 demandeurs d'asile sont rentrés en procédure dématérialisée dans ce cadre, dont la moitié a sollicité une aide dans le cadre de la première connexion à leur espace. Pour une file active moyenne de 1 800 personnes, l'équipe de la Spada a estimé à seulement 167 le nombre de personnes autonomes numériquement, qui n'ont sollicité aucun soutien le long de leur demande d'asile. L'accompagnement nécessaire des usagers et usagères est en effet assez significatif, puisqu'environ 600 personnes passent chaque semaine à la Spada, et au total 2 412 personnes ont été reçues pour la lecture de leurs courriers numériques. Cet accompagnement se matérialise dans le travail d'une salariée dédiée à ce sujet, et avec le soutien de ses collègues : création de l'espace en ligne après la remise de la clé de connexion par la préfecture, suivi des personnes qui ont créé leur compte de l'espace opérateurs, aide à la lecture du courrier sur les bornes et orientation des personnes en fonction du sens de la décision Ofpra. Ces éléments donnent des pistes de réflexion essentielles au déploiement sur l'ensemble du territoire qui aura lieu au printemps 2022.

CHIFFRES CLÉS 2021 DISPOSITIF DU KIOSQUE

177 personnes accompagnées

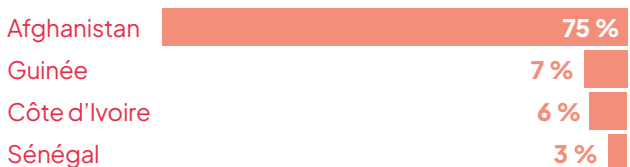
RÉPARTITION DES ADULTES



COMPOSITION FAMILIALE DES MÉNAGES



PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES PERSONNES



En 2021, 1 580 demandeurs d'asile sont rentrés en procédure dématérialisée dans ce cadre, dont la moitié a sollicité une aide dans le cadre de la première connexion à leur espace.

Apagan : premier accueil des personnes évacuées d'Afghanistan

Le 18 août 2021, à la demande de la Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés (Diair), France terre d'asile a ouvert un dispositif de premier accueil dans le cadre de l'opération de rapatriement des réfugiés afghans « Apagan ». Cette structure a permis d'héberger les personnes durant leur confinement obligatoire de 15 jours et jusqu'à leur orientation vers un hébergement pérenne ou, pour celles qui déposent une demande d'asile, vers un hébergement du DNA. Avec une augmentation progressive du nombre de personnes prises en charge, le dispositif a hébergé au total 550 personnes dans un hôtel à Montrouge.

Le projet a ensuite été renouvelé pour accueillir des arrivées perlées de familles au cours des mois d'octobre et de novembre. Le 10 décembre, avec l'arrivée de 170 personnes par avion, le dispositif a déménagé dans un hôtel à Roissy-en-France.

Au total, 860 personnes rapatriées d'Afghanistan ont été accueillies au sein du dispositif de France terre d'asile en 2021. Cela a été permis par la mobilisation exceptionnelle des salariés de différentes structures de l'association.

Les missions de France terre d'asile à Saint-Etienne-du-Rouvray et à Bayonne

L'expertise de France terre d'asile en matière d'accompagnement des publics précaires et vulnérables a été mobilisée sur des missions exceptionnelles de diagnostic à deux reprises en 2021.

Les 4 et 5 février, une équipe de France terre d'asile et de la Croix-Rouge française s'est rendue à Saint-Étienne-du-Rouvray (76) afin de rencontrer douze familles en situation irrégulière hébergées par la mairie suite à l'évacuation de l'immeuble Sorano. Des évaluations sociales et administratives ont été menées au domicile des personnes afin de mieux comprendre leurs situations individuelles et de préconiser un accompagnement adapté. Cette mission a fait l'objet de rapports individualisés par ménage et d'un rapport général apportant des recommandations tant dans le suivi social et administratif des personnes que dans l'état de leur logement.

L'association s'est également rendue les 8 et 9 juillet avec le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) au centre d'accueil « Pausa » de Bayonne pour y rencontrer les personnes présentes.

L'expertise de France terre d'asile en matière d'accompagnement des publics précaires et vulnérables a été mobilisée sur des missions exceptionnelles de diagnostic à deux reprises en 2021.

L'objectif était de comprendre leur parcours d'exil et faire un état des lieux des informations fournies sur les procédures de régularisation, en particulier concernant la demande d'asile et la reconnaissance de la minorité.

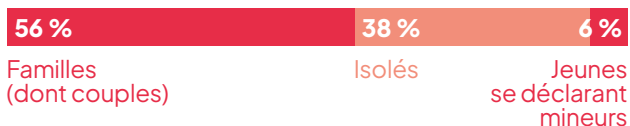
CHIFFRES CLÉS 2021 DISPOSITIF DE LA MARAUDE

4 331 personnes rencontrées

RÉPARTITION DES ADULTES



COMPOSITION FAMILIALE DES MÉNAGES



PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES PERSONNES



CHIFFRES CLÉS 2021 SERVICE D'AIDE AUX ÉTRANGERS RETENUS

2 245 personnes rencontrées

RÉPARTITION DES ADULTES



COMPOSITION FAMILIALE DES MÉNAGES



PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES PERSONNES



L'ACCOMPAGNEMENT ET L'HÉBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Les actions de solidarité au Cada d'Aurillac

Un atelier couture a été créé au sein des locaux du Cada d'Aurillac pour les résidents. Il était animé par une intervenante sociale passionnée de couture et parfois aidée par les résidents pour qui la couture était un métier dans leur pays d'origine. Les amateurs pouvaient y apprendre les bases de la couture, le tout en mixité. Le tissu utilisé a d'abord été acheté puis le Cada a fait appel aux invendus des rayons linge de maison des grandes surfaces et d'un fabricant local. Il a pu récupérer des draps, des housses de couette (Leclerc, Ikea) et des fins de rouleaux de tissus (Abeil). Dans la continuité de l'opération Octobre rose (2020), pour laquelle l'atelier couture du Cada avait participé en fabriquant des bonnets pour les femmes sous chimiothérapie (en octobre 2020), le Cada a poursuivi son atelier couture sur le thème de la solidarité et de l'environnement.

En 2021, l'atelier couture du Cada a créé des tote bags. À l'origine de ce nouveau défi, une campagne solidaire organisée par la Radio Pays d'Aurillac (RPA) à destination des étudiants impactés par les trois confinements successifs. Une fois cousus, les tote bags ont été glissés dans des colis contenant des produits alimentaires et/ou d'hygiène. La solidarité des résidents ne s'est pas arrêtée à l'atelier couture puisqu'ils ont également participé à la distribution de ces colis, parce que « la solidarité n'est pas à sens unique ».

Un nouveau projet a également vu le jour en 2021 avec l'association *Lovely solidarité*. L'objectif était de créer des petits sacs « Lovely bag » pour les personnes sous traitement d'un cancer du sein. Le sac vient se caler sous le bras et permet de tenir les drains inhérents à l'opération.

Enfin, les couturiers ont confectionné des cotons démaquillants et des lingettes pour bébé, qui ont été mis en libre-service à l'accueil du Cada, le tout dans une démarche solidaire mais aussi environnementale.



FRANCETERRED'ASILE

CHIFFRES CLÉS 2021 CENTRES D'ACCUEIL POUR DEMANDEURS D'ASILE (CADA) ET HÉBERGEMENT D'URGENCE POUR DEMANDEURS D'ASILE (HUDA) CONFONDUS

7 758 personnes accueillies

RÉPARTITION DES ADULTES

47 % 53 %

Femmes : 2 349 personnes Hommes : 2 716 personnes

COMPOSITION FAMILIALE DES MÉNAGES

37 % 63 %

Familles : 1 550 Isolés : 2 646

PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES PERSONNES

Afghanistan : 1 123 personnes	14,47 %
Guinée : 675 personnes	8,7 %
Côte d'Ivoire : 537 personnes	6,9 %
RDC : 498 personnes	6,4 %
Nigéria : 427 personnes	5,5 %

Journée internationale des droits des femmes à Blois : Combattantes, messagères d'ailleurs

Afin de marquer la journée internationale des droits des femmes dans un contexte de crise sanitaire, le Cada de Blois et l'aaatelier, média associatif de promotion des droits humains, ont proposé une exposition virtuelle intitulée « Femmes exilées, héroïnes de notre temps ». Cet événement s'est inscrit dans l'initiative portée par la mairie de Blois « La semaine Elles » qui avait pour thématique « Femmes héroïnes, hérauts, messagères de tous les temps ».

À l'initiative du Cada de Blois, chaque illustratrice a rencontré une résidente du Cada pour échanger sur son parcours. Chaque œuvre était accompagnée d'un texte retraçant les raisons du départ du pays d'origine et une partie du parcours migratoire.

À travers ces portraits de femmes du Cada, l'exposition a dépeint en filigrane la situation des femmes dans le monde et leurs privations de droits. L'aaatelier et le Cada ont complété l'exposition virtuelle par des articles parlant de la situation des femmes exilées, des mutilations génitales féminines, du mariage forcé,

de la prostitution et présentant les conditions d'accueil des personnes en Cada. À côté des œuvres, ces articles ont permis de sensibiliser les spectateurs / lecteurs qui pouvaient ainsi mieux comprendre le parcours de ces femmes. Ces dernières se font les messagères des combats qu'il reste à mener en France comme ailleurs pour garantir le respect de leurs droits.



MARION LA BRINDILLE

Le projet N.E.x.T TO YOU

Le projet N.E.x.T TO YOU (Network for the Empowerment, the social and labour inclusion of Trafficked children and young adults), démarré en décembre 2020 s'est poursuivi tout au long de l'année 2021 autour de deux axes : l'insertion professionnelle et l'accompagnement psychosocial des personnes victimes de la traite des êtres humains.

Après avoir participé à un groupe de travail pour adapter l'évaluation des compétences de la Commission européenne au système français, les intervenants sociaux de plusieurs Cada ont réalisé des entretiens individuels avec les usagers en demande d'asile et BPI. L'objectif était de définir les attentes des personnes quant à leur insertion professionnelle afin de les orienter vers du bénévolat, des activités de loisirs ou des formations professionnelles, en fonction de leur statut. Le premier cycle d'ateliers de 9 heures a ensuite vu le jour au Cada de Gap, pour un groupe de sept femmes. Ces ateliers ont permis aux participantes

LE PROJET

Le projet N.E.x.T TO YOU est un projet européen de soutien et d'accompagnement des victimes de traite des êtres humains.

Lancé fin 2020 avec 7 partenaires de trois pays européens (Italie, Espagne, Belgique), le projet vise à :

- Faciliter l'identification précoce des mineurs étrangers victimes de la traite des êtres humains ;
- Apporter une aide et un soutien aux personnes victimes de traite, en prenant en compte leurs besoins spécifiques. Ce soutien se traduira par exemple par la mise en place de groupes de parole ou des entretiens avec des psychologues ;
- Faciliter et promouvoir l'intégration des personnes étrangères victimes de traite dans la société d'accueil en prenant en compte leurs besoins individuels.

d'acquérir une meilleure connaissance du marché de l'emploi français et local. Les outils créés par le Cada de Gap dans le cadre du projet ont été remobilisés par la professeure de français langue étrangère du Cada, qui a constaté une augmentation de la participation des sept résidentes aux cours de français.

Concernant la prise en charge psychosociale, un premier cycle de huit ateliers a été animé en Île-de-France par une psychologue et une médiatrice culturelle. Le corps est au centre de la dynamique thérapeutique. Le cycle a permis aux femmes de travailler sur le renforcement de l'estime de soi, la confiance en soi et en l'autre. Les six participantes ont pu aborder le rapport au corps, la beauté, les émotions, les qualités humaines ou encore la sexualité.

L'ensemble de ces activités se poursuivront sur 2022, avec pour objectif la pérennisation et la diffusion des outils et méthodologies (art thérapie, groupe de parole, médiation culturelle) mobilisés auprès des dispositifs de France terre d'asile.

Les sorties estivales du Cada du Gers

Soucieuse de permettre aux résidents de participer à des activités culturelles et sportives, et désireuse de leur faire découvrir les richesses de la région Occitanie, l'équipe du Cada s'est fortement mobilisée pour organiser des sorties avec les résidents. La période estivale étant particulièrement propice aux activités de plein air, l'équipe du Cada a pu emmener les nombreux résidents en randonnées, dans des parcs de loisirs ou faire de l'accrobranche. L'occasion pour les enfants, en vacances, mais aussi pour les adultes, de passer un bon moment et de s'évader le temps d'une journée, ou plus.

Au mois de juillet, une journée a été organisée au parc de loisirs familial AnimaParc Occitanie. Environ 70 résidents ont voulu y participer.

Au mois d'août, l'équipe du Cada a organisé une excursion en plein air dans les Hautes-Pyrénées avec une cinquantaine de résidents. Après quelques efforts, les résidents ont partagé un pique-nique.

Dans le cadre des activités sportives et pédagogiques organisées par le Cada en collaboration avec l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique

FRANCE TERRE D'ASILE



(Ufolep), une sortie mêlant sport, découverte et plaisir a aussi été organisée, cette fois-ci au Parc Acrobatique Le Ver en L'air à Pavie, à quelques kilomètres d'Auch.

« Je suis maman de 2 enfants mais aujourd'hui je me sens comme eux. Une belle sensation de retour en enfance et d'un peu de folie ; on en a tous besoin ! »
Lina, demandeuse d'asile, 45 ans.

Le Citizen Day au Cada de Créteil

Depuis 2010, le Citizen Day permet à l'ensemble des collaborateurs du Groupe L'Oréal de consacrer une journée, sur leur temps de travail, à une association œuvrant dans le domaine social ou environnemental.

Les structures de France terre d'asile bénéficient de cette journée d'engagement depuis plusieurs années déjà : organisation de jeux, d'activités sportives et musicales, d'ateliers bien-être, de réparation de vélos etc. Cette année encore le partenariat s'est prolongé, et ce sont cette fois le Cada et le centre de transit de Créteil qui ont accueilli les bénévoles de L'Oréal Paris, pour une journée dédiée à l'embellissement des locaux.

Le 9 septembre, vingt bénévoles se sont ainsi mêlés aux salariés de Créteil et à une vingtaine de résidents

pour mener à bien sept chantiers. Ensemble, ils ont ainsi réalisé des fresques dans les allées autour des locaux, dessinant d'abord les motifs à la craie avant de les colorer à la peinture. Les différents groupes ont réalisé une marelle, une carte du monde, un grand serpent coloré et un alphabet, tandis que les enfants ont pu laisser libre cours à leur imagination et réaliser les dessins de leur choix. Les participants se sont également lancés dans des éco-constructions, conformément à l'engagement environnemental des Cada, et ont ainsi réalisé des nichoirs, des hôtels à insectes et des jardinières.

La journée a été un grand succès. D'abord une vingtaine, de nombreux autres résidents se sont progressivement joints au groupe pour participer aux activités. Tous ont finalement souhaité prolonger la journée, et sont restés plus longtemps que prévu pour finaliser la carte du monde. Leurs créations ont ainsi apporté des couleurs et de la vie aux structures de Créteil.

FRANCETERRED'ASILE



Parole de bénévole :

« J'essaye de favoriser les liens entre les jeunes et de stimuler leur communication. J'observe et encourage leurs progrès. Ainsi je participe à ma mesure et avec plaisir à ce temps de partage avec les plus petits pendant que les adultes (professionnels et résidents) sont plus disponibles pour travailler. »

Hélène, bénévole au Cada de Gap

L'ACCOMPAGNEMENT À L'INTÉGRATION DES BPI ET DES MIGRANTS

La semaine de l'intégration à France terre d'asile

La semaine du 11 au 15 octobre a été marquée par la semaine de l'intégration, célébrée à travers toute la France. De nombreux événements ont été organisés à cette occasion dans les établissements de l'association. Plusieurs de nos établissements ont accueilli des représentants de l'État et de ses services déconcentrés. Ces visites ont été l'occasion d'échanger sur l'intégration des réfugiés, de présenter nos projets et de permettre à des résidents de nos centres d'hébergement de témoigner de leur parcours. Par exemple, Faouzia Fekiri, Sous-Préfète du Val-de-Marne, accompagnée de Laurent Cathala,

Maire de Créteil, ont été accueillis au Cada de Créteil. Au cours de cet événement, les participants ont pu échanger sur l'intégration et découvrir le projet PARÉE (Parcours d'accompagnement à la reconstruction des femmes étrangères avec enfants). Une rencontre a également été organisée au sein de notre dispositif de Versailles, le Dahar (Dispositif d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement des réfugiés), en présence de Raphaël Sodini, Préfet délégué à l'égalité des chances des Yvelines, et Angélique Khaled, Directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités des Yvelines.

Le développement des actions du Réseau pour l'emploi et le logement des réfugiés (Reloref)

Depuis 2004, le projet Reloref, cofinancé par l'Union européenne et le ministère de l'Intérieur, appuie les professionnels de l'insertion dans leur accompagnement quotidien des bénéficiaires d'une protection internationale.

De nombreuses activités ont été ouvertes à l'externe et le nombre de sollicitations de professionnels d'autres associations, tant sur l'animation du réseau insertion que sur l'appui juridique, a considérablement augmenté. De nouvelles activités ont également vu le jour, ou se sont pérennisées, comme les permanences juridiques, créées en 2021, et qui ont bénéficiées à 162 professionnels dans le cadre de 25 permanences, ou encore de la veille intégration, créée en 2020 au début de la crise sanitaire et dont 37 éditions ont été diffusées en 2021. L'équipe-projet a également œuvré à la diffusion d'outils destinés aux professionnels avec 12 notes et fiches juridiques, 4 capsules de l'intégration diffusées sur la chaîne Youtube de France terre d'asile et l'organisation d'un webinaire sur

la santé mentale en présence de Frank Bellivier, Délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie. L'expertise du projet Reloref a également été diffusée dans le cadre de 12 sensibilisations pour 273 professionnels dans des écoles du travail social et différentes structures de l'insertion (CCAS, missions locales ou encore associations généralistes).

Avec l'expansion de ses multiples prestations et activités, le projet Reloref s'est imposé au fil des années comme un centre ressource à part entière dans le champ de l'insertion des BPI. L'année 2021 a permis de consolider sa position d'acteur clé de l'appui aux professionnels de l'intégration.

LE PROJET RELOREF

Le Réseau pour l'emploi et le logement des réfugiés (Reloref) est un projet européen œuvrant à la montée en compétence des acteurs et actrices de l'intégration et à la promotion du travail en réseau dans l'accompagnement des bénéficiaires d'une protection internationale (BPI).

Il agit aujourd'hui comme un centre ressource à destination des travailleurs et travailleuses sociales qui produit pour cela différentes ressources et prestations.

L'expansion du programme de parrainage citoyen « Duos de demain »

Le programme « Duos de demain », qui bénéficie du soutien financier du ministère de l'Intérieur depuis 2018, permet la mise en relation entre des personnes

CHIFFRES CLÉS 2021 CADA

2 149 personnes BPI accueillies

COMPOSITION FAMILIALE DES MÉNAGES



PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES PERSONNES



bénéficiaires d'une protection internationale et des résidents français, dans l'objectif de favoriser le lien social. En 2021, près de 164 duos ont vu le jour. L'année a également été marquée par l'expérimentation de nouvelles actions dont des rencontres collectives permettant de connaître d'autres duos et de passer un moment convivial. 1 382 personnes réfugiées ont bénéficié de ce programme depuis le début de l'opération.

Le pôle insertion de Rouen a expérimenté en 2021 une action de parrainage professionnel afin de favoriser l'inclusion sociale et professionnelle des bénéficiaires de la protection internationale. Les objectifs sont multiples : faciliter l'accès à l'emploi et à la formation ; inciter la diversité dans les entreprises en luttant contre les discriminations et les préjugés ; fédérer des salariés autour d'un engagement solidaire ; et favoriser une démarche RSE (responsabilité sociale des entreprises).

CHIFFRE CLÉ

1 382  personnes réfugiées ont bénéficié du programme « Duos de demain »



CHIFFRES CLÉS 2021**CPH + DPHRS + DAHAR + PARA + RÉSIDENCE SOCIALE****2 119** personnes accueillies**RÉPARTITION DES ADULTES PAR GENRE****COMPOSITION FAMILIALE DES MÉNAGES****PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES PERSONNES**

Le développement des actions en faveur des réfugiés non hébergés par des associations

Depuis fin juin 2021, un nouveau projet dénommé PACIR (Plateforme d'accueil et de coordination de l'intégration des réfugiés) a été mis en place dans le département des Yvelines et des Hauts-de-Seine. Il propose un accompagnement global et personnalisé aux bénéficiaires d'une protection internationale qui ne disposent pas d'accompagnement ou qui sont toujours en difficulté alors qu'ils ont obtenu une protection internationale depuis un certain temps. Les personnes sont reçues dans nos locaux de Versailles et Clichy en entretiens individuels ou lors d'ateliers collectifs. Le projet inclut aussi une dynamique d'« aller vers », en appui aux services de droit commun et aux acteurs de l'asile. L'offre de service propose

également d'appuyer la montée en compétence des acteurs du territoire.

Dans le même objectif de renforcer l'accompagnement des bénéficiaires d'une protection internationale, hébergés ou non dans le dispositif national d'accueil, et de créer des synergies entre dispositifs de droit commun et dispositifs spécialisés, différentes administrations de l'État ont lancé le programme AGIR (accompagnement global et individualisé pour l'intégration des réfugiés). Ce programme vise en particulier à améliorer l'accompagnement vers l'emploi et le logement. En amont du déploiement progressif de ces programmes à partir de 2022, France terre d'asile a été missionnée pour réaliser des diagnostics pré-opérationnels dans deux départements : l'Eure et la Loire-Atlantique. Ces diagnostics visaient à analyser le profil des bénéficiaires d'une protection internationale présents dans le département, un état des lieux en matière de programmes, services et initiatives existants ainsi que la formulation de préconisations à prendre en compte dans le déploiement d'AGIR.

L'opération de réinstallation humanitaire Afghanistan (ORHA)

Lancée en juin 2021 face à l'avancée des talibans en Afghanistan, l'opération de réinstallation humanitaire Afghanistan (ORHA) s'est achevée le 28 février 2022. L'ambassade de France a exprimé, dès le mois de mai 2021, son souhait d'organiser l'évacuation et la réinstallation des agents afghans de droit local employés dans des institutions françaises en Afghanistan. L'opération a été pilotée par la Délégation

interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés (Diair) en coordination avec plusieurs associations, dont France terre d'asile, qui ont accueilli et accompagné les bénéficiaires. France terre d'asile a pu compter sur la réactivité de cinq de ses centres d'accueil dans plusieurs régions. Ils ont répondu présents et ont chacun pris en charge trois ménages et mobilisé le personnel nécessaire pour assurer l'accompagnement social global des personnes. Au total, 79 personnes ont pu être prises en charge et aidées dans toutes leurs démarches d'insertion et d'intégration, du dépôt de la demande d'asile à l'inscription en formation linguistique en passant par la scolarisation des enfants, l'ouverture des droits sociaux ou encore l'accompagnement médico-psychologique. Ce programme a précédé Apagan, l'opération de plus grande ampleur lancée mi-août suite à la prise de Kaboul par les talibans (voir Temps forts).



Projet d'émission radio au CPH d'Angers

Avec le projet « Accompagnement des réfugiés par la culture – ARC », le Centre provisoire d'hébergement d'Angers a souhaité favoriser l'apprentissage de la langue française des bénéficiaires d'une protection internationale d'une manière novatrice. Ainsi, conjointement avec la Ville d'Angers, Radio G !, une radio associative angevine, et l'Université catholique

de l'Ouest (master de Français langue étrangère), la structure a proposé l'élaboration, la réalisation et la diffusion d'une émission radiophonique animée par nos bénéficiaires. Diffusée tous les deux mois, l'émission a pour sujet un événement culturel se déroulant dans la région d'Angers. Ce projet est cofinancé par la Direction régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire et la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de Maine-et-Loire. La mairie d'Angers a également souhaité s'impliquer en proposant l'achat de billets à un tarif préférentiel dans le cadre de sa « Charte culture et solidarité ».



CHIFFRES CLÉS 2021 AUTRES DISPOSITIFS DÉDIÉS À L'INCLUSION ET À L'INTÉGRATION SOCIALE

2 795 personnes accueillies

RÉPARTITION DES ADULTES PAR GENRE

27 %	73 %
Femmes : 709	Hommes : 1903

COMPOSITION FAMILIALE DES MÉNAGES

16 %	84 %
Familles : 331	Isolés : 1789

L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DES MIE

« Salut la famille », le projet radio des jeunes de la maison d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie Estrella à Créteil

Les jeunes pris en charge au sein de la Maison d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie de Créteil - Centre Miguel Angel Estrella participent depuis le mois d'octobre 2020 à un projet radio intitulé « Salut la famille ». Encadrés par une journaliste bénévole, Sophie Poirée, les ateliers ont permis aux jeunes de s'exprimer sur différents sujets choisis par leurs soins, tels que la famille, la musique ou le sport, et de développer leurs talents d'orateurs. Une convention avec la Maison des Jeunes et de la Culture de Créteil

a permis à cette équipe de radio d'avoir accès à du matériel mobile professionnel et à un studio d'enregistrement deux fois par mois. Les jeunes se sont enregistrés sur chacun des sujets choisis, et chaque enregistrement, une fois monté, constituera l'épisode d'un podcast. La journaliste bénévole qui accompagne le projet a d'ores et déjà réalisé un mix des premiers enregistrements pour produire un aperçu de l'émission de radio. Brièvement interrompu, ce projet a vocation à être poursuivi en 2022.

HERVÉLEQUEUX



Le projet innovant « Villette » du service de mise à l'abri pour mineurs isolés étrangers de Pajol, à Paris

Le service de mise à l'abri pour mineurs isolés étrangers de Pajol (Paris) a mis en œuvre un projet innovant au sein du nouvel hôtel Paris Villette en 2021. Ce projet innovant s'inscrit dans le projet d'amélioration continue des conditions de mise à l'abri des mineurs isolés étrangers.

La configuration de cet hôtel, d'une capacité d'accueil de 88 jeunes, a permis au service de mise à l'abri de se rapprocher du fonctionnement d'un dispositif d'accueil collectif. La disponibilité d'un bureau pour l'équipe, d'un réfectoire et d'une salle pour les activités a contribué à renforcer l'accompagnement socio-éducatif des jeunes et la présence éducative au sein du lieu d'hébergement. Un espace extérieur, sans vis-à-vis, permet aux jeunes de partager des moments conviviaux sans gêner le voisinage. Ce projet a permis un renforcement de l'accompagnement des jeunes en journée et en soirée et la mise en place de nombreuses activités (cours de français langue étrangère, activités

sportives...) avec l'aide de partenaires précieux tels que l'Abri de l'Espoir. Le développement de nouveaux partenariats a constitué un objectif central pour la direction parisienne de la protection des mineurs isolés étrangers en 2021, et a concouru à renforcer l'ancrage de France terre d'asile dans l'écosystème associatif parisien. Ces efforts seront poursuivis et amplifiés en 2022. L'expérience du projet innovant Villette permettra également de se projeter sur un nouveau mode de fonctionnement en collectif permettant un accompagnement socio-éducatif renforcé.

Ce projet innovant s'inscrit dans le projet d'amélioration continue des conditions de mise à l'abri des MIE.

CHIFFRES CLÉS 2021 DISPOSITIFS MIE

12 845 jeunes accueillis

RÉPARTITION DES JEUNES PAR GENRE



PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES JEUNES



L'écoconstruction d'un salon de coiffure et réalisation d'une fresque à la Maison d'accueil provisoire pour mineurs isolés étrangers – Villa Saint-Michel, à Paris

À la fin du mois de septembre 2021, des salariés du Crédit agricole se sont rendus à la Villa Saint-Michel, l'un des établissements d'accueil provisoire pour mineurs isolés gérés par France terre d'asile à Paris, afin de participer avec les jeunes accompagnés à l'écoconstruction d'un salon de coiffure et à la réalisation d'une fresque représentant des villes du monde entier. Cette action a eu lieu dans le cadre d'une journée de solidarité proposée aux collaborateurs du Crédit agricole, par l'intermédiaire d'Unis-Cité Solidarité Entreprises, une association qui mène des actions permettant de réunir des collaborateurs de manière utile et fédératrice en réalisant des projets qui répondent aux besoins exprimés directement par les associations. Outre la création du salon de coiffure et de la fresque, ce projet a permis aux résidents d'apprendre à se servir d'outils tels que la scie, la perceuse, le pinceau, de susciter des vocations pour la menuiserie ou la peinture, mais aussi de créer du lien entre les jeunes et les salariés de l'entreprise.

« J'ai rêvé que mon pull était ma maison » : projet d'écriture avec des jeunes de l'établissement d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie de Saint-Omer

Au printemps 2021, Claire Audhuy, écrivaine et metteuse en scène, a fait la connaissance de plusieurs jeunes mineurs isolés étrangers pris en charge par l'établissement d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie de France terre d'asile à Saint-Omer. L'artiste et les jeunes ont progressivement tissé des liens au cours de soirées de discussion et de cuisine dans les lieux de vie des jeunes. De cette rencontre est né un livre : « J'ai rêvé que mon pull était ma maison ».

Cet ouvrage abrite les confidences, émotions, opinions et rêves de ces jeunes, qui ont été retranscrits sous la forme de photos et d'écrits. Souhaitant porter encore plus loin ce travail introspectif réalisé par les mineurs isolés étrangers qui ont participé au projet, Claire Audhuy s'est lancée dans la mise en scène et en musique de leurs récits. Pour cela, elle a invité des jeunes collégiens d'une classe de cinquième de Saint-Omer à monter sur scène, en collaboration avec leur professeure et un intervenant social animateur de France terre d'asile.

Plusieurs représentations publiques ont été données en mai 2021, cinq vidéos ont également été tournées. Les jeunes mineurs isolés étrangers ayant pris part à ce projet documentaire ont pu découvrir leurs mots et leurs histoires chantés et récités par les collégiens audomarois. Les élèves du collège, désormais en classe de quatrième, se sont de nouveau réunis le 5 avril 2022 pour une grande représentation de ce que la metteuse en scène appelle « spectacle documentaire ». Il a été largement salué par le public.

BAPTISTE COGITORE





Les jeunes de Caen au Château de Sanzay pour un chantier citoyen de rénovation

Du 25 au 29 octobre 2021, 9 jeunes mineurs isolés étrangers de l'Établissement d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie pour mineurs isolés étrangers de Caen ont participé à un chantier citoyen. Organisé par l'association La Colporteuse, l'objectif de ce chantier était de permettre aux jeunes de se joindre à une expérience originale et enrichissante en contribuant à la rénovation du Château de Sanzay, un château médiéval du XIII^e siècle situé à Argenton-les-Vallées, en Nouvelle-Aquitaine. Constatant que la grande majorité des jeunes accompagnés par l'association à Caen sont inscrits dans des formations professionnelles, France terre d'asile a souhaité leur permettre d'apprendre des techniques spécifiques à la construction et à l'entretien d'un monument, tout en favorisant leur intégration. Ils ont pu voir ce qu'est un chantier participatif, éveiller leur conscience au bénévolat, découvrir le patrimoine français tout en participant à sa conservation. Ils ont ainsi participé à la rénovation de la charpente de l'observatoire du château et à un

atelier bricolage avec un menuisier. Ils ont notamment construit des tables, des tabourets, des bancs.

En dehors du temps de travail bénévole, les jeunes ont aidé à la préparation des repas du soir, organisés dans La Charrière, l'ancienne ferme dans laquelle ils étaient logés. Ils ont alors découvert la cuisine locale mais aussi fait découvrir aux autres la cuisine de leur pays. Ils ont également assisté à une visite commentée du château et ont pris part à plusieurs activités. Au programme : sensibilisation à la biodiversité, découverte de la récolte du miel et fabrication de savon.

Cela leur a permis de découvrir ce qu'est un chantier participatif, d'éveiller leur conscience au bénévolat, de découvrir le patrimoine français tout en participant à sa conservation.

FRANCE TERRE D'ASILE EN TUNISIE

La création et la publication d'outils d'information et de sensibilisation

Afin de procurer une information juridique et administrative aux personnes migrantes en Tunisie, Terre d'Asile Tunisie (TAT) a développé des fiches « INFO DROITS » dans le cadre du projet « Accès aux droits pour les personnes étrangères vulnérables – ADPEV », financé par l'Union européenne et le Conseil d'Europe dans le cadre du programme AP-JUST.

Cette série compte au total 20 fiches, traduites en français, en arabe et en anglais et aborde cinq thématiques qui couvrent différents sujets comme l'asile, l'enfance, l'accès au séjour, le travail ou encore l'assistance juridique.

La série « INFO DROITS » est également disponible en format vidéo pour atteindre un public encore plus large. Au total, 8 vidéos ont été réalisées en français et traduites vers l'arabe et l'anglais.

L'équipe de Terre d'Asile Tunisie a également développé une cartographie des acteurs institutionnels et associatifs actifs dans le domaine de l'assistance juridique sur le Grand Tunis, la région de Sfax et Médenine.

La création artistique autour de la fraternité et la tolérance

Le projet « Accroître la contribution positive des migrants au développement local de la ville de La Marsa et utiliser les arts pour renforcer leur inclusion sociale dans le développement local de la ville », financé par l'Union européenne dans le cadre du programme MC2CM « Mediterranean City-to-City Migration », a été lancé par UN-Habitat Tunisie, en partenariat avec Terre d'Asile Tunisie et la municipalité de La Marsa dans le but de dépasser les barrières socio-économiques existantes et de rapprocher les

habitants de la ville. Le projet, constitué de réunions multi-acteurs, de formations en management culturel, d'ateliers de création artistique et d'ateliers pour les enfants, s'est entièrement déroulé dans des espaces de la ville de La Marsa, dans le but de favoriser l'inclusion urbaine en augmentant la visibilité de la contribution positive des personnes migrantes au développement local de la ville.

La création artistique finale, « UNION », présentée par des jeunes tunisiens et migrants âgés de 16 à 25 ans sous la direction du danseur et chorégraphe Imed Jemâa, est le fruit de plusieurs mois d'ateliers de danse, de théâtre et de slam animés par des formateurs tunisiens et migrants faisant partie des associations partenaires du projet.

MAISONS DU DROIT ET DES MIGRATIONS

Créée en 2012, la section tunisienne de France terre d'asile est présente dans les deux principales villes de Tunisie à travers ses « Maisons du Droit et des Migrations » à Tunis et à Sfax. Les activités de Terre d'Asile Tunisie sont mises en oeuvre via des projets, majoritairement financés par l'Union européenne et la Coopération Suisse. Terre d'Asile Tunisie s'articule autour de deux pôles opérationnels :

- Un pôle protection : des permanences sociales et juridiques à Tunis et Sfax proposent un accompagnement adapté au contexte local en lien avec la société civile et les institutions tunisiennes
- Un pôle développement : il organise des formations, rencontres-débats et séminaires, propose un soutien technique et financier aux associations, développe des outils de sensibilisation, produit de l'expertise et conduit des actions de plaidoyer

La campagne de sensibilisation pour lutter contre les violences basées sur le genre

Dans le cadre de la campagne des 16 jours d'activisme, Terre d'Asile Tunisie a organisé, en plus d'une campagne digitale, une projection de deux films engagés, suivie d'un débat en partenariat avec Islamic Relief et l'Institut français. Ces projections ont eu lieu en présence d'acteurs de la société civile qui travaillent sur la lutte contre les violences subies par les femmes, y compris migrantes.

Cette campagne a été réalisée grâce au soutien financier de l'Union européenne, dans le cadre du projet « Programme d'appui à l'autonomisation et à l'inclusion des populations » (PAAIP).

CHIFFRES CLÉS 2021

PERMANENCES D'ACCUEIL (TUNIS ET SFAX)

1714 personnes reçues en 2021

PERSONNES REÇUES EN 2021



NOUVELLES PERSONNES REÇUES PAR PERMANENCE



NOUVELLES PERSONNES REÇUES PAR GENRE



PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES PERSONNES

Côte d'Ivoire : 426 personnes

Cameroun : 179 personnes

Guinée : 177 personnes

Soudan : 66 personnes

Syrie : 47 personnes

Déploiement de 34 guichets informatifs et permanences mobiles

En 2021, le déploiement de guichets informatifs a continué dans le cadre du projet PAAIP. L'action de ces guichets a été complétée par des permanences mobiles dans le cadre du projet ADPEV.

Ces nouveautés, à travers un travail en réseau, ont pour objectif de permettre à toutes les personnes migrantes qui se trouvent sur le territoire tunisien dans une situation vulnérable, d'être informées sur leurs droits

et accompagnées afin de les faire appliquer, et ce quel que soit leur statut administratif, leur sexe, leur âge ou leur nationalité.

Ces dispositifs ont été mis en place dans plusieurs villes, notamment à Sousse, Bhar lazreg, l'Ariana, Monastir, Mahdia, Médenine, El awebed, Gabès, Ben Guerdane et Zarzis.

Ces guichets ont pour objectif de permettre à toutes les personnes migrantes qui se trouvent sur le territoire tunisien dans une situation vulnérable d'être informées sur leurs droits.

Congrès régional sur la gouvernance locale et la coordination inter-acteurs

Le 17 et 18 décembre 2021, un congrès régional a été organisé dans le cadre du projet « Améliorer la coordination de la migration par les acteurs locaux à Sfax » (ACMALS), financé par l'Union Européenne et la coopération Suisse à travers le programme « Migration Ville à Ville en Méditerranée » (MC2CM) et

mis en œuvre par l'International Centre for Migration Policy Development (ICMPD) et Terre d'Asile Tunisie en partenariat avec la municipalité de Sfax. L'événement avait pour objectif de réunir les autorités locales élues, les pouvoirs déconcentrés de l'État et les acteurs clés de la migration de la ville de Sfax ainsi que d'autres villes afin de définir le rôle joué par chaque acteur dans la gestion de la migration, notamment l'accès aux services de base ainsi que la promotion de l'intégration des migrants dans la société d'accueil et la cohésion sociale. Le congrès a ainsi permis de renforcer les partenariats multipartites et la consolidation des réseaux d'acteurs impliqués dans la dynamique des migrations à l'échelle locale, nationale et internationale.



TERRE D'ASILE TUNISIE

LES PROJETS DE TERRE D'ASILE TUNISIE

Juillet 2020 – juin 2021 : Projet ADPEV – Accès aux droits pour les personnes étrangères vulnérables

Objet : Information et accès aux droits des personnes migrantes.

Juillet 2020 – décembre 2022 : PAAIP – Programme d'appui à l'autonomisation et à l'inclusion des populations

Objet : Autonomisation économique et sociale des populations migrantes en Tunisie.

Mars 2021 – mai 2021 : Projet d'amélioration des conditions de vie des enfants migrants en Tunisie

Objet : Amélioration de l'accès aux droits fondamentaux des mineurs en Tunisie.

Avril 2020 – décembre 2021 : ACMALS – Améliorer la coordination de la migration par les acteurs locaux à Sfax

Objet : Amélioration de la gouvernance de la question

migratoire à l'échelle locale, nationale, régionale et internationale.

Novembre 2020 – décembre 2021 : Projet « Accroître la contribution positive des migrants au développement local de la ville de La Marsa et utiliser les arts pour renforcer leur inclusion sociale dans le développement local de la ville »

Objet : Renforcement de la cohésion sociale entre communauté hôte et migrante dans la ville de la Marsa.

Décembre 2021 – décembre 2024 : ProMiTAD – Protection des migrants en Tunisie et accès aux droits fondamentaux (en cours de contractualisation)

Objet : Amélioration des mécanismes de protection et de prise en charge des personnes migrantes et tunisiennes en situation de vulnérabilité.

LE CENTRE DE FORMATION

« Se réunir est un début ; rester ensemble est un progrès ; travailler ensemble est la réussite. »

Depuis 25 ans, le Centre de formation a pour vocation d'être au service des professionnels qui accueillent, accompagnent et hébergent les populations migrantes. Son objectif est d'offrir un espace pour actualiser et élargir les connaissances, échanger avec les pairs, partager les expériences et apporter du soutien au quotidien.

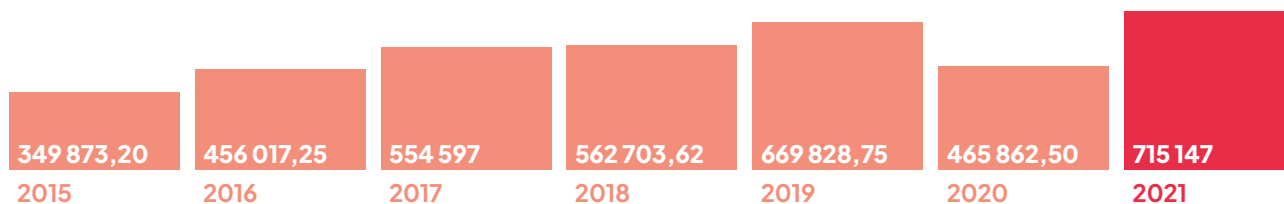
Le travail collectif, la confiance de nos clients et l'expertise de nos formateurs ont fait de l'année 2021

une année de tous les records :

- Un équilibre budgétaire retrouvé depuis 2017
- Une satisfaction de 9/10 sur l'ensemble des formations
- 2 500 personnes formées
- 204 sessions de formations effectuées
- 8 779 heures réalisées

Ne bénéficiant d'aucune aide financière, le Centre doit assurer un chiffre d'affaires régulier pour garantir une autonomie budgétaire à chaque instant.

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES (EN €)



LES MOMENTS FORTS

- En 2021, le Centre de formation a remporté le marché de la Ville de Paris afin de former des travailleurs sociaux et agents administratifs affectés dans les services sociaux du Centre d'action sociale et de la Dases de la Ville de Paris. Les formations portaient sur deux thématiques :

- Le parcours du demandeur d'asile
 - L'aide aux personnes en situation irrégulière
- Ce marché correspond à 90 sessions de formations sur 2 ans ;

- 100 agents sociaux de l'association Le lien 78 ont été formés à la médiation interculturelle et psychologique des mineurs non accompagnés ;

- La formation « Accompagner le public réfugié dans leur insertion professionnelle » a été réalisée à distance pour le Cariforef des Pays de la Loire ;

- Le Centre a obtenu la certification Qualiopi.

LES FORMATEURS

Le Centre collabore avec 50 formateurs sélectionnés pour leur expertise connue et reconnue dans leur univers d'intervention. Ils sont diplômés de l'enseignement supérieur, maîtrisent la pédagogie des adultes et exercent des postes à responsabilité au sein de France terre d'asile ou ailleurs. Tous partagent les valeurs fondatrices de l'association et garantissent la qualité des formations à chaque session.

32 % de nos formateurs sont des salariés de France terre d'asile.

CERTIFICATION QUALIOPi

Le Centre a obtenu la certification Qualiopi, la certification nationale obligatoire au titre des actions de formation conformément aux exigences requises par le décret n°2019-564 du 16 juin 2019.

L'équipe du Centre de formation de France terre d'asile s'inscrit dans une démarche qualité et travaille régulièrement sur les processus pour répondre aux exigences des critères du référentiel unique de certification et placer la satisfaction des clients au cœur de son quotidien.

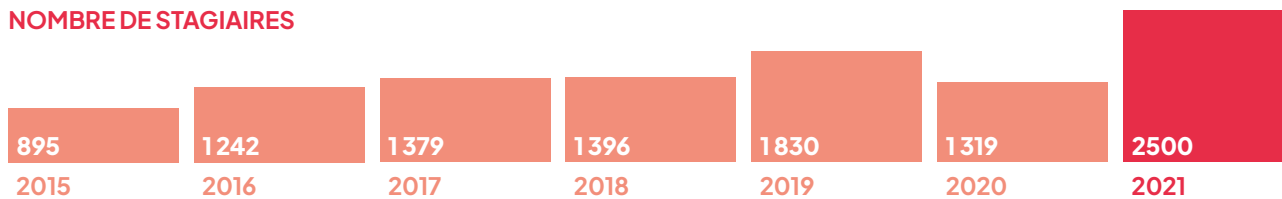
ILS NOUS FONT CONFIANCE



LES STAGIAIRES

73 % des stagiaires sont des salariés du secteur médico-social hors France terre d'asile.

NOMBRE DE STAGIAIRES



FRANCE TERRE D'ASILE

CE QU'ILS ONT APPRÉCIÉ...

Formation : Psychotraumatisme chez les réfugiés 13-14 avril 2021, Pauline D.

Ce qui m'a plu : l'expertise de la formatrice sur le sujet, la possibilité d'échanger par rapport à des situations qu'on rencontre, la proposition d'outils, la pluralité des thèmes abordés en lien avec le sujet, les supports apportés.

Formation : Les fondamentaux du droit des étrangers et la procédure Dublin

18-19 octobre 2021, Stefan K.

J'ai apprécié l'équilibre entre théorie, abstrait et concret voulu par le formateur qui a rendu la formation attractive.

Formation : Travail social en situation interculturelle 16-17 décembre 2021, Delphine F.

Ce que je retiens : bonne alternance entre apport théorique et échanges autour de vignettes cliniques et de questionnements de terrain. J'ai également apprécié que cette formation soit ouverte à d'autres professionnels que France terre d'asile. Cela apporte une richesse dans les échanges et pratiques.

CHIFFRES CLÉS

9 sur 10 
de satisfaction sur
l'ensemble des
formations

8 779
heures réalisées

204
sessions de formations
effectuées



2 — L'ASSOCIATION FRANCE TERRE D'ASILE



L'HISTORIQUE DE L'ASSOCIATION

« De la défense du droit d'asile et du droit des étrangers »

France terre d'asile a été créée en 1971 afin de promouvoir et de défendre le droit d'asile, une spécialisation jusqu'alors inédite dans le paysage des structures militantes pour les droits de l'Homme. Issus de milieux intellectuels provenant de la Résistance, mais aussi du réseau Curiel, d'associations chrétiennes et laïques, ses fondateurs s'engagent dans un rôle de médiation avec les pouvoirs publics. Ils insufflent également à l'association une forte volonté d'agir sur le terrain en faveur des nombreux réfugiés qui affluent au gré de l'actualité.

1971-1980 : LA MISE EN PLACE DE L'ACTION DE FRANCE TERRE D'ASILE ET DU DISPOSITIF NATIONAL D'ACCUEIL

Lors du coup d'État au Chili de septembre 1973, France terre d'asile se mobilise et propose à des associations de se regrouper au sein d'un comité de coordination pour l'accueil des réfugiés du Chili qui permettra de rassembler plus de 25 associations et groupements

Lors du coup d'État au Chili de 1973, France terre d'asile se mobilise et propose à des associations de se regrouper au sein d'un comité de coordination pour l'accueil des réfugiés du Chili qui permettra de rassembler plus de 25 associations et groupements pendant plus de deux ans.

pendant plus de deux ans. Dans ce même temps, elle participe à la mise en place d'un dispositif d'accueil au titre de l'aide sociale dans les Centres provisoires d'hébergement (CPH). De nombreuses nationalités d'Amérique latine sont dénombrées parmi ces arrivées officielles auxquelles s'ajoutent les arrivées spontanées. Fin 1974, ce sont près de 30 CPH qui ont été mobilisés ou créés pour l'accueil de ces populations.

Ayant prouvé ses compétences dans le domaine de l'accueil d'urgence, France terre d'asile est missionnée en 1975 pour organiser, aux côtés d'autres structures partenaires, l'accueil des nombreux réfugiés provenant de l'Asie du Sud-Est. France terre d'asile se voit confier la responsabilité des centres de transit, de la prospection en vue de l'ouverture des centres d'hébergement et du contrôle du processus de première insertion. De mai 1975 à la fin février 1980, 63 056 réfugiés originaires pour la presque totalité des trois pays de l'ancienne Indochine sont accueillis officiellement en France.

Ces deux missions ont permis de renforcer le rôle de coordinateur et la position de médiateur privilégié de France terre d'asile avec le gouvernement durant cette période de mise en place du dispositif national d'accueil (DNA), dont la gestion lui est confiée.

1980-1998 : FRANCE TERRE D'ASILE AU CŒUR DE LA RÉORGANISATION DU DISPOSITIF NATIONAL D'ACCUEIL

En 1990, France terre d'asile gère depuis plus de 10 ans le dispositif national d'accueil et tient toujours le secrétariat de la Commission nationale d'admission. Cette commission a pour objet de répartir les réfugiés des centres de transit vers les CPH. Impliquée très fortement dans la Commission de sauvegarde du droit d'asile, France terre d'asile milite pour que la France respecte ses obligations en matière d'asile. Cet engagement de l'État nécessite impérativement qu'il se constitue partie prenante dans l'organisation et le financement d'un dispositif d'accueil permettant de pérenniser une action qui ne pourrait l'être si elle dépendait uniquement des dons.

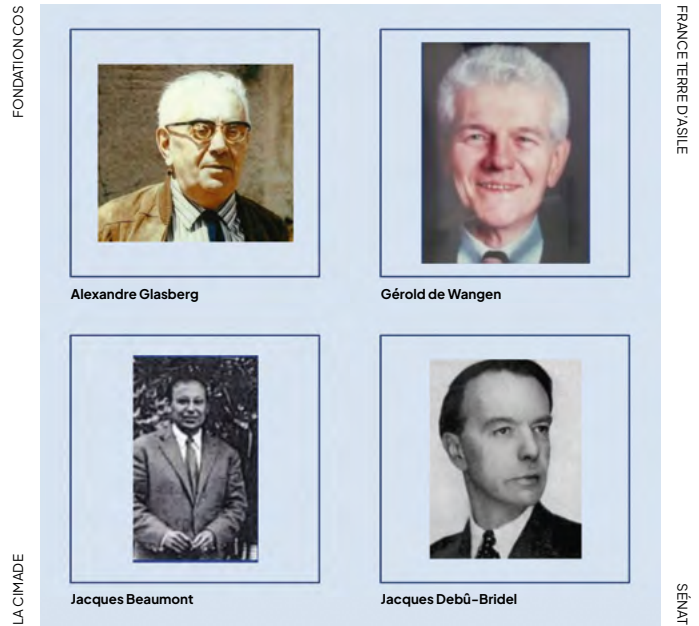
En 1991, le gouvernement scinde le DNA en deux et retire le droit au travail aux demandeurs d'asile. Les structures existantes vont ainsi transformer leur statut en CPH réservés aux réfugiés ou en Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada). Le dispositif tel que nous le connaissons actuellement se constitue donc à cette période ainsi que la définition du statut de demandeur d'asile. Le Cada France terre d'asile de Créteil ouvre ses portes en 1991 et conserve en parallèle son activité de transit. En 1993, un CPH d'une capacité de 50 places s'ajoute aux activités de l'établissement. En 1995, France terre d'asile ouvre un deuxième Cada dans la commune de Senlis.

Contrairement à ce que le gouvernement pensait, la demande d'asile, qui avait fortement augmenté en 1990-1991, chute spectaculairement entre 1992 et 1996 pour se stabiliser, en 1997, à 17 000 demandes. Cependant, à la fin de la décennie, la crise des Balkans et l'intervention de l'Otan vont entraîner le déplacement de centaines de milliers de réfugiés aux portes de l'Union européenne. Les demandes d'asile repartent à la hausse dans toute l'Europe.

1998-2006 : LA NATIONALISATION DU SECTEUR DE L'ASILE ET L'INFLUENCE CROISSANTE DE L'UNION EUROPÉENNE

En mars 1999, le dispositif national d'accueil compte 63 Cada dont deux centres de transit et 28 CPH répartis sur l'ensemble du territoire français, pour une capacité d'environ 4 000 places. Il est insuffisant pour faire face à plus de 30 000 demandes d'asile annuelles.

Pendant ce temps, France terre d'asile se mobilise fortement en faveur des mineurs isolés demandeurs d'asile dont les flux augmentent en 1996-1997. France terre d'asile travaille alors activement sur cette nouvelle problématique et fonde, en 1999, le Caomida, l'unique centre d'accueil et d'orientation pour mineurs isolés étrangers demandeurs d'asile en France. Par ailleurs, donner un contenu social au droit d'asile a toujours été une préoccupation de France terre d'asile. Avec la création du département Intégration, c'est une



action concrète en faveur des réfugiés et des migrants de droit qui est entreprise avec la mise en place de dispositifs originaux d'accompagnement à l'emploi, au logement, à la formation, à la mobilité géographique et professionnelle.

Les équilibres négociés durant les années 1980 et la répartition des missions entre les associations intervenant sur le champ de l'asile sont questionnées dès 2000 et imposent une modification du fonctionnement des organisations. France terre d'asile se professionnalise tout en conservant sa fonction de porte-voix des exilés. L'association entreprend également une politique d'implantation en province. Entre 2001 et 2006, France terre d'asile ouvre 26 structures sur l'ensemble du territoire.

Fin 2003, la mission d'animation et de coordination du DNA que France terre d'asile assumait depuis 30 ans est transférée à l'Office des migrations internationales (OMI), aujourd'hui l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii). Le ministère des Affaires sociales confie de nouvelles missions à France terre d'asile, portant principalement sur l'intégration des réfugiés.

Pendant 30 ans, l'Etat confie à France terre d'asile la gestion du dispositif national d'accueil (DNA). Fin 2003, cette mission est transférée à l'Office des migrations internationales (OMI), aujourd'hui l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii).

Entre 2003 et 2005, l'Union européenne adopte une série de directives et de règlements afin d'harmoniser l'exercice du droit d'asile en Europe. Parallèlement, France terre d'asile renforce son action européenne, notamment par le biais du Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (Ecre), le principal réseau d'associations européennes d'aide aux réfugiés.

2007-2021 : LA DÉFENSE DU SECTEUR DE L'ASILE ET LA DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS DE FRANCE TERRE D'ASILE

En 2007, le secteur de l'asile passe sous la seule autorité du ministère de l'Immigration. Le remaniement de novembre 2010 parachève un mouvement initié dès 2002 et transfère les questions d'asile au ministère de l'Intérieur. Au niveau local, la régionalisation du premier accueil des demandeurs d'asile et la réorganisation des services déconcentrés de l'État, en particulier la disparition des directions départementales des affaires sanitaires et sociales, entraînent une grande confusion sur fond de réduction des crédits et de remise en question des missions des opérateurs de l'asile. De 2010 à 2014, le budget consacré en Centre d'accueil pour demandeurs d'asile subit ainsi une coupe de 8 %. Sur cette période, moins d'un demandeur d'asile sur deux est hébergé.

Ce mouvement de plus grand contrôle des demandeurs d'asile se déroule dans un contexte européen où souffle le vent de la fermeture des frontières et de transfert de responsabilité vers les pays tiers. Les propositions de 2008 de la Commission européenne visant à la mise en place d'une procédure commune et d'un statut uniforme sont rejetées par les États membres, mise à part la création du bureau d'appui européen pour l'asile qui ouvre ses portes en 2011. Les négociations sur le paquet asile qui s'achèvent en 2013 consacrent indirectement la remise en cause du processus d'harmonisation des conditions d'exercice du droit d'asile dans l'Union européenne. Face à la crise accrue de l'accueil, les autorités décident de lancer une réforme de l'asile de grande ampleur en 2013. Après une phase de consultation, le projet de loi est adopté en première lecture par l'Assemblée nationale le 16 décembre 2014. Si l'objectif est salubre, un doute persiste sur les moyens qui seront alloués à la mise en œuvre de la future loi. Par ailleurs, l'acteur associatif, pilier du secteur de l'accueil depuis sa création, voit encore son rôle réduit au profit des opérateurs étatiques : Ofii et Ofpra.

Dans ce contexte, France terre d'asile œuvre à la défense du secteur de l'asile afin de préserver la finalité première de cette politique publique : la protection des réfugiés. Parallèlement, elle continue de diversifier

son champ d'action. Elle renforce son activité auprès des mineurs isolés étrangers en participant au dispositif parisien de mise à l'abri et d'orientation et en créant des services d'accueil de ces mineurs en Île-de-France et en province. À partir de 2008, France terre d'asile participe activement à l'accueil et à l'intégration des réfugiés accueillis en France par le biais de programmes de réinstallation. Depuis le 1er janvier 2010, France terre d'asile intervient dans les Centres de rétention administrative, aux côtés de quatre autres associations, en vue de garantir l'exercice effectif des droits des étrangers retenus. Depuis 2012, France terre d'asile a ouvert une maison du droit et des migrations à Tunis visant à renforcer les capacités de la société civile tunisienne et à initier un dialogue avec les autorités.

La montée du populisme et du sentiment anti-immigrés dans une Europe en crise politique, économique et morale constituent les principaux défis qui s'imposent aujourd'hui à France terre d'asile pour offrir aux réfugiés et aux migrants de droit des conditions d'accueil décentes. Il s'agit d'une page de l'histoire de l'asile et de la protection qui s'écrit et à laquelle France terre d'asile prendra toute sa part avec force, fidèle à l'état d'esprit de ses fondateurs.



FRANCETERRE D'ASILE

LES MISSIONS DE L'ASSOCIATION

LA PROMOTION DU DROIT D'ASILE ET DU DROIT DES ÉTRANGERS EN FRANCE ET EN EUROPE

France terre d'asile mène un travail juridique et politique, des actions d'information, des démarches ainsi que des interventions auprès des organismes publics et privés concernés. Membre du Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (Ecre), France terre d'asile intervient régulièrement auprès des plus hautes instances françaises et européennes pour la défense du droit d'asile et du droit des étrangers.

L'ACCUEIL ET L'INFORMATION DES DEMANDEURS D'ASILE ET DES MIGRANTS DE DROIT

France terre d'asile accueille, informe et oriente les demandeurs d'asile en fonction des besoins repérés (hébergement d'urgence, point repas, vestiaire, etc.). Elle leur apporte une aide administrative et sociale, du début de la procédure jusqu'à la détermination ou non de la qualité de réfugié. Elle accompagne les demandeurs d'asile qui sollicitent un hébergement dans un Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada) et les assiste dans l'élaboration de leur demande. Par ailleurs, France terre d'asile soutient les primo-arrivants dans leurs premières démarches administratives par la délivrance d'une domiciliation postale, l'ouverture d'un compte postal en vue de recevoir l'allocation pour demandeurs d'asile, l'ouverture des droits pour l'immatriculation à la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) ainsi que l'ouverture des droits à la couverture médicale universelle (CMU).

L'HÉBERGEMENT ET L'ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE ET DES RÉFUGIÉS DANS DES STRUCTURES SPÉCIALISÉES

France terre d'asile gère dix structures de premier accueil des demandeurs d'asile (Spada) et plusieurs points d'information à destination des demandeurs d'asile et réfugiés ainsi que trente-trois Centres d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada). Les demandeurs d'asile hébergés dans les Cada obtiennent une assistance sociale et juridique ainsi que des animations socioculturelles et un accompagnement vers la scolarisation pour les enfants. Les réfugiés et régularisés sont

hébergés et accompagnés dans des dispositifs temporaires d'hébergement et d'accompagnement socioprofessionnel.

LA CONDUITE DES PROJETS D'INSERTION PROFESSIONNELLE DES RÉFUGIÉS ET DES MIGRANTS DE DROIT

France terre d'asile œuvre pour que la question de l'intégration de ceux à qui notre pays a accordé sa protection et qui sont destinés à demeurer durablement en France, soit partie prenante dans le droit d'asile.

L'ACCUEIL ET LA PROTECTION DES MINEURS ISOLÉS ÉTRANGERS

France terre d'asile gère dix-neuf dispositifs pour mineurs isolés. Ces dispositifs accueillent et apportent une aide spécifique liée à la demande d'asile et à la protection de l'enfance. À Paris, le dispositif d'accueil des mineurs isolés étrangers regroupe cinq structures destinées à l'accueil, l'hébergement, l'évaluation des situations, l'accompagnement et l'orientation des mineurs isolés étrangers vers les services sociaux du département.

LA FORMATION DES PROFESSIONNELS DU SECTEUR

France terre d'asile propose aux travailleurs sociaux et à l'ensemble des professionnels confrontés aux problématiques migratoires des formations sur les différents aspects de l'accompagnement juridique, social et psychologique des demandeurs d'asile, ainsi que sur l'insertion socioprofessionnelle des réfugiés.

L'AIDE À L'EXERCICE DES DROITS DES PERSONNES PLACÉES EN CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE

France terre d'asile assure une mission d'information et d'aide à l'exercice effectif des droits des personnes placées en Centre de rétention administrative. Elle participe chaque année à la rédaction du rapport annuel sur les centres et locaux de rétention administrative avec les cinq autres associations présentes dans ces lieux d'enfermement.

LES INSTANCES AU 31 DÉCEMBRE 2021

La composition des membres du Conseil d'administration au 31 décembre 2021 était la suivante :

Matthieu Angotti, Dominique Attias, Jacqueline Benassayag, Jacqueline Costa-Lascoux, Georges Dagher, Luc Derepas, Romuald Dzomo, Jean-Luc Gonneau (Trésorier), Chantal Jourdan, Christine Laconde, Alain Le Cleac'h, Thierry Le Roy (Président), Alain Monod (Secrétaire général), Anatole Puisseux, Nicole Questiaux, Agnès Rebuffel, Jacques Ribs (Président d'honneur), Paul Roll, Matthieu Tardis, Frédéric Tiberghien, Catherine Wihtol De Wenden et Iradj Ziai.

Siègent en outre au Conseil d'administration trois représentants des salariés, avec voix consultative : Frédéric Faure, Habsa Aguibou Dumontier et Émilie Pierard.

Le Conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises sous la présidence de Thierry Le Roy.

Un comité d'audit présidé par Paul Roll a été créé en 2021. Il intervient notamment pour le dialogue avec le commissaire aux comptes pour préparer l'approbation annuelle des comptes, et aide le CA à définir ses outils de suivi de l'activité opérationnelle de l'association.

Le bureau est pour sa part constitué des administrateurs suivants :

Jacqueline Benassayag, Luc Derepas, Jean-Luc Gonneau (Trésorier), Thierry Le Roy (Président), Alain Monod (Secrétaire général), Paul Roll et Frédéric Tiberghien.

En 2021, le bureau, s'est réuni à dix reprises, sous la présidence de Thierry Le Roy.

L'Assemblée générale annuelle s'est réunie le 3 juillet 2021.

En 2021, le CA a poursuivi, avec la nouvelle directrice générale, le travail sur les orientations stratégiques de

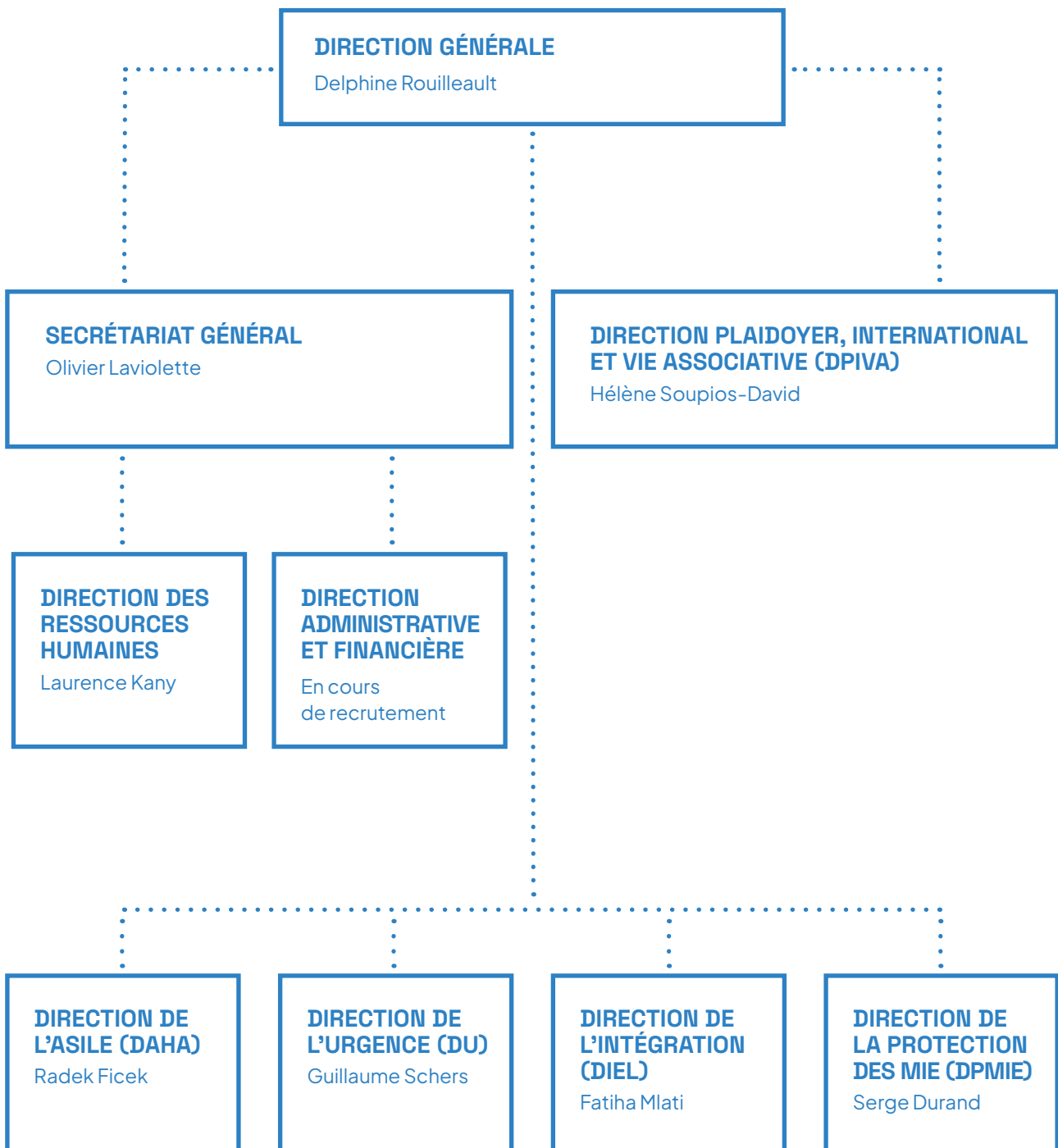
l'association pour les années 2021–2024, qui ont été adoptées par l'Assemblée générale du 3 juillet.

Le CA s'est réuni en « commission de plaidoyer » toutes les fois que les positions de l'association avaient besoin d'être actualisées ou complétées, ou pour fixer les recommandations de France terre d'asile en vue de la Présidence française de l'Union européenne (à l'occasion, notamment d'un colloque organisé à l'Assemblée nationale en novembre, avec le député Jacques Maire), ou encore pour préparer la plateforme de l'association en vue de la campagne de l'élection présidentielle de 2022.

Année de Covid, l'année 2021 n'a pas donné aux administrateurs l'occasion de visites d'établissements de l'association.

LE COMITÉ DE DIRECTION

Actualisé à la date du 22 avril 2022



3 — LES MOYENS



LES RESSOURCES HUMAINES

Les effectifs de France terre d'asile sont quasiment stables en 2021 passant de 1 097 salariés à 1 104 personnes (en CDI et CDD).

Le taux de turn-over global est en légère baisse du fait

de mouvements moindres sur les CDD, même si, sur les CDI, l'association connaît une hausse du turn-over reflétant ainsi les difficultés de fidélisation des salariés que connaît globalement le secteur social.

DONNÉES SOCIALES	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Total salariés inscrits au 31/12	858	965	1 056	1 110	1 097	1 104
dont Cadres	111	127	135	157	157	158
dont Employés	747	838	921	953	940	946
dont CDI	718	816	928	993	991	988
dont CDD	140	149	128	117	106	116
Part des salariés en CDD - % des CDD/CDI en effectifs inscrits	16,3%	15,3%	12,1%	10,5%	9,7%	10,5 %
Part Femmes / Hommes	70,90 %	71,00 %	69,50 %	69,28 %	69,92 %	70,40 %
Part Temps partiel / Temps plein	11,30 %	13,90 %	12,10 %	13,60 %	13,10 %	11,30 %

L'année 2021 a continué d'être marquée par la crise sanitaire qui a demandé aux équipes de France terre d'asile beaucoup d'engagement sur le terrain et de solidarité envers nos usagers pour éviter toute rupture de service public à leur égard avec la mise en place de PCA régulièrement révisés en fonction de l'évolution de la situation sanitaire du pays et des instructions gouvernementales.

Ces éléments ont été soumis au fur et à mesure de l'année aux instances de représentation du personnel. À côté d'un accord sur les salaires entérinant une

hausse de la valeur du point, l'association a conclu en 2021 un accord sur le droit à la déconnexion de ses salariés.

Début 2022, un accord sur l'agenda social a été formalisé et qui matérialise, au-delà des consultations récurrentes du CSE, l'ouverture de négociations structurantes pour l'association : mise en place du télétravail, gestion prévisionnelle des parcours professionnels et de la mixité des métiers. Par ailleurs, l'amélioration des conditions de travail des salariés reste un chantier prioritaire de l'association.



LE BÉNÉVOLAT À FRANCE TERRE D'ASILE

En 2021, plus de 700 bénévoles sont intervenus au côté des salariés travaillant dans nos différents dispositifs et services d'aide aux demandeurs d'asile, MIE et réfugiés.

FOCUS SUR LE BÉNÉVOLAT AU CADA D'AVRANCHES

Le Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (cada) d'Avranches recense une trentaine de bénévoles qui chaque jour apportent leur soutien aux salariés. Rédouane Boudaoud, directeur du Cada ainsi que Lisa Garrel, intervenante sociale FLE, ont accepté de nous faire part de leur expérience avec les bénévoles.

Quel est le profil des bénévoles accueillis au sein du Cada ?

R : Les bénévoles sont principalement des retraités issus de divers secteurs d'activité : enseignement, soin, police. Il y a aussi quelques jeunes actifs.

Quelles sont les principales missions exercées par les bénévoles ?

R : Les principales missions exercées au sein du Cada concernent les cours de FLE, l'accompagnement physique des résidents pour des démarches administratives, l'animation d'ateliers de jeux de société, d'histoire ainsi que des visites de la ville aux nouveaux arrivants au Cada.

Comment se déroule le processus de recrutement des bénévoles ?

R : Nous avons à cœur de bien cadrer les choses dès le départ : un entretien informel est organisé au cours

duquel nous expliquons les missions. Lisa participe aux entretiens, elle chapote le réseau de bénévoles. Cet entretien est aussi l'occasion d'écouter les envies des bénévoles et leurs souhaits. On leur laisse du temps pour réfléchir.

L : Nous sommes attentifs au sérieux du candidat. Pendant l'entretien, nous posons les limites de l'action en insistant sur l'importance de la distanciation dans l'exercice de leur mission. Ce n'est pas facile pour les bénévoles de mettre de la distance. Le fait de poser des limites permet de protéger non seulement les bénévoles, mais également les résidents. Nous avons par exemple arrêté les cours à domicile car certains résidents ne venaient plus au Cada, cela devenait trop personnel.

Comment organisez-vous l'animation du réseau des bénévoles ?

R : Nous organisons une réunion tous les 3 mois avec les bénévoles. C'est l'occasion de communiquer les actualités de France terre d'asile en général ainsi que celles du Cada, d'aborder des thèmes particuliers comme l'insertion des BPI. Les bénévoles sont en demande, ils ont un besoin d'interaction avec les professionnels. Ils veulent se sentir appartenir. On les intègre aux événements du Cada (pique-niques, portes ouvertes, sorties annuelles, fêtes de fin d'année). Nous voulons les faire participer à la vie Cada et ne voulons pas cantonner leur champ d'intervention à des actions hebdomadaires sur lesquelles ils sont engagés.

Lisa, comment formez-vous les bénévoles ?

Je les aide pour la préparation des cours, je partage mes outils de professeur de FLE les premières



semaines de leur mission. Par la suite, ils animent les cours avec leurs propres outils, l'idée c'est qu'ils puissent proposer leurs cours avec leur méthodologie.

Quel est l'apport des bénévoles dans le fonctionnement du Centre ?

R : Les missions des bénévoles sont complémentaires avec le travail des intervenants sociaux FLE. C'est un apport décisif pour l'apprentissage du français. Leur soutien est majeur car ils donnent de la visibilité, ce sont des locaux, ils connaissent le territoire puisqu'ils sont implantés ici. Les bénévoles sont des vecteurs d'intégration. Ils permettent aux usagers d'être dans une autre relation, au-delà des relations professionnalisées, même si on exige une distance avec les usagers, comme dans le cadre de la relation avec les professionnels, mais la relation avec les bénévoles est moins institutionnalisée.

L : Pour les résidents, c'est l'occasion de voir d'autres personnes du Centre. Faire appel à des bénévoles nous permet de diversifier les activités, par exemple, nous avons un bénévole passionné d'histoire et personne d'autre au Cada ne peut donner des cours d'histoire. Il y a aussi Les ateliers de conversation que l'on n'a pas forcément le temps de donner. Enfin, les cours FLE animés avec les bénévoles permettent d'avoir une autre approche de la langue et de la pédagogie. Le travail des bénévoles est complémentaire avec notre travail.

Avez-vous une anecdote avec les bénévoles à nous partager ?

R : Il y en a eu tellement ! Mme Sourdin : Une bénévole avait suivi un soudanais après sa sortie du Cada, elle l'avait accompagné et aidé dans les démarches de permis, dans la passation du permis et pour le concours aide-soignant. Le résident a eu la nationalité française l'année dernière. C'est une fierté pour lui, pour le Cada et pour elle. De voir que la relation d'aide peut se continuer après le Cada est une réussite.

Témoignage de Loïc, retraité de la Police Nationale qui propose actuellement des cours d'histoire et des randonnées ponctuelles pour les résidents du Cada d'Avranches :

Pourquoi vous êtes-vous engagé comme bénévole ?

J'ai décidé de devenir bénévole au vu de mes convictions humanistes, par civisme et pour rencontrer des personnes de cultures et de nationalités différentes.

Pourquoi avoir choisi le Cada d'Avranches pour faire du bénévolat ?

En 2016, un Cada géré par France terre d'asile s'est implanté dans ma localité, petite ville de 10 000 habitants. J'ai appris qu'ils étaient à la recherche de bénévoles. Je m'y suis tout de suite senti à l'aise. Le directeur du Cada a toujours précisé la place et le rôle de chacun, ce qui n'est pas sans importance.

Quelles sont vos missions en tant que bénévole ?

Pendant plus de 3 ans, j'ai donné des cours particuliers de français (1 à 3 personnes), en appui des cours de groupes qui étaient dispensés par un salarié du Cada. J'ai ainsi accompagné plusieurs personnes sur le long terme dont un Soudanais, deux Tibétains, un couple russe et un jeune afghan. Leur motivation pour apprendre était importante, ce qui était motivant pour moi. Outre le perfectionnement en français, ils ont découvert un peu, je pense, ce qu'est la France. Je donne aussi des cours pour des personnes francophones sur l'histoire de la France, sur les valeurs et principes de la République, sur le fonctionnement politique et l'organisation. Cela permet aux résidents du Cada de découvrir notre pays où ils espèrent poursuivre leur vie.

Et à vous, qu'est-ce que cela vous a apporté ?

Moi-même, j'en ai appris davantage sur les pays d'où ils venaient. C'est un enrichissement mutuel et ce sont aussi des rencontres sympathiques, hors Cada. Je ne regrette pas d'être venu frapper à la porte du Cada il y a près de 6 ans. J'espère juste y avoir rendu quelques services, de façon limitée certainement.



LES ÉLÉMENTS FINANCIERS

COMPTE DE RÉSULTAT 2021 RÉSUMÉ (EN K€)

RÉCAPITULATION FRANCE TERRE D'ASILE	2021	2020
I - PRODUITS D'EXPLOITATION	106 286	103 725
II - CHARGES D'EXPLOITATION	104 899	99 928
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 387	3 796
III - PRODUITS FINANCIERS	4	5
IV - CHARGES FINANCIÈRES	0	0
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	4	5
RÉSULTAT COURANT (I-II+III-IV)	1 391	3 801
V - PRODUITS EXCEPTIONNELS	274	186
VI - CHARGES EXCEPTIONNELLES	474	84
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-201	102
TOTAL DES PRODUITS I + III + V	106 564	103 915
TOTAL DES CHARGES II + IV + VI	105 373	100 012
SOLDE INTERMÉDIAIRE	1 191	3 903
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISÉES	0	0
ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	1	1
RÉSULTAT (Excédent ou déficit)	1 190	3 902

L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ

Les produits de tiers financeurs sont en progression de l'ordre de 4 % en 2021 et dépassent 100 M€ en dépit de l'absence de mesures exceptionnelles « Covid » qui avaient été enregistrées en 2020.

Ceci s'explique principalement par :

- l'ouverture de dispositifs d'urgence engendrée par l'arrivée de réfugiés afghans lors du dernier quadrimestre de l'année 2021. Cette situation illustre la réactivité et la mobilisation particulière de

l'association sur cette thématique ;

- la création de places de Cada obtenue en 2020 ;
- les nouveaux projets obtenus à l'international et opérationnalisés par Terre d'Asile Tunisie.
- En revanche, l'activité dédiée aux mineurs isolés étrangers a pâti d'une faiblesse des flux sur un certain nombre de nos dispositifs.

ACTIVITÉ PAR DOMAINE EN K€

2020

15 118	32 604	16 710	36 949	
INTÉGRATION	MINEURS	URGENCE	ASILE	AUTRES : 2032

2021

15 568	30 966	18 195	38 213	
INTÉGRATION	MINEURS	URGENCE	ASILE	AUTRES : 3408

LES CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation sont en progression de l'ordre de 2 % en 2021. Elles marquent principalement :

- le retour d'un niveau plus « normal » sur certains postes (interprétariat par exemple) en 2021 par rapport à une année 2020 marquée par une forte attrition des entrées sur le territoire,
- l'effet de l'ouverture de dispositifs (matériel hôtelier, charges locatives),
- la mise en place d'une connectivité internet pour les usagers dans un certain nombre de nos logements.

LES PRODUITS FINANCIERS ET LES CHARGES FINANCIÈRES

Les produits financiers représentent un montant de 4 K€ (en baisse par rapport à 2020 consécutifs à la continuité de la baisse des taux d'intérêts de la BCE dont le taux directeur a été négatif tout au long de l'année 2021 négatif).

Il n'y a pas de charges financières, l'association n'ayant pas recours à l'emprunt.

LE RÉSULTAT GLOBAL ET RÉSULTAT EFFECTIF DE L'EXERCICE

Après mise à niveau des provisions pour risques pour les projets Fami, le résultat de l'association ressort à 1190 K€.

ANALYSE DU BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021 (EN K€)

ACTIF IMMOBILISÉ Immobilisations incorporelles 373 Immobilisations corporelles 5 268 Immobilisations financières 7 068	FONDS ASSOCIATIFS 24 930
RÉSULTATS 1 190	PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS 9 085
CRÉANCES D'EXPLOITATION 13 510 TRÉSORERIE 29 373 COMPTES DE RÉGULARISATIONS 826	DETTES D'EXPLOITATION 14 290
	COMPTES DE RÉGULARISATION 1 142

À L'ACTIF

Les immobilisations nettes ont peu varié par rapport à l'année précédente.

Les acquisitions concernent principalement les mises à jour des différents logiciels utilisés (au niveau RH comme comptabilité), par les acquisitions de matériels informatiques (PC Portable et Serveurs) et les travaux et agencements dans nos différents dispositifs.

AU PASSIF

Les fonds propres

Les fonds propres avec droit de reprise et les reports à nouveau sont constitués des résultats des activités contrôlées provenant pour l'essentiel des deux années antérieures à l'exercice clos. Ces fonds sont conservés dans l'association dans l'attente des contrôles et des décisions d'affectation des financeurs. Ils sont, pour l'essentiel, réaffectés au financement des activités de l'association.

Les fonds propres avec droit de reprise et avec intégration des résultats de l'exercice sont stables et s'établissent à 23 896 K€.

Les fonds propres sans droit de reprise, qui correspondent au propre patrimoine de France terre d'asile, s'établissent à 2 275 K€.

Les provisions

Le montant des provisions pour risques s'établit à 3 776 K€ en 2021.

Les créances d'exploitation sont stables par rapport à l'exercice précédent alors que la trésorerie est en hausse significative et atteint 29 373 K€.

Cette évolution reflète principalement le financement rapide des dispositifs d'urgence ouverts lors de la seconde partie de l'année 2021.

La croissance relativement à l'exercice précédent s'explique principalement par les compléments passés sur les dispositifs Fami concernant les risques de non recouvrement de certaines dépenses engagées.

Les fonds dédiés

Les fonds dédiés sont en hausse significative et consacrent essentiellement des dons ou financements obtenus en fin d'exercice pour des actions qui seront déployées lors de l'année 2022.

Les dettes d'exploitation

La croissance des dettes fournisseurs en fin d'exercice est engendrée par les ouvertures de dispositifs d'urgence lors des derniers mois de l'année 2021.

La structure financière de l'association reste donc solide en 2021.

5 — LES ANNEXES



LISTE DES ACRONYMES

ADA	Allocation pour demandeurs d'asile	FAQ	Frequently asked questions
AEM	Aide à l'évaluation de la minorité	FLE	Français langue étrangère
ARS	Agence régionale de santé	Fonjep	Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire
BPI	Bâtiment travaux publics	Guda	Guichet unique d'accueil des demandeurs d'asile
Cada	Centre d'accueil pour demandeurs d'asile	HAI	Hébergement pour adultes isolés
Caes	Centre d'accueil et d'évaluation des situations	Hope	Hébergement orientation parcours vers l'emploi
CAF	Caisses d'allocations familiales	Huda	Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile
Ceseda	Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile	MIE	Mineur isolé étranger
CIDE	Convention internationale des droits de l'enfant	MNA	Mineur non accompagné
CNDA	Cours nationale du droit d'asile	MOOC	Massive Open Online Course
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie	Ofii	Office français de l'immigration et de l'intégration
CPH	Centre provisoire d'hébergement	Ofpra	Office français de protection des réfugiés et des apatrides
CRA	Centre de rétention administrative	OPP	Ordonnance de placement provisoire
Daha	Direction de l'accompagnement et de l'hébergement des demandeurs d'asile	OQTF	Obligation de quitter le territoire français
DDETS	Direction départementale l'emploi, du travail et des solidarités	Para	Programme d'autonomisation des régularisés de l'asile
DDETSPP	Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations	Pass	Permanence d'accès aux soins de santé
DGEF	Direction générale des étrangers en France	PGA	Programme global d'autonomisation
Diair	Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés	PS	Protection subsidiaire
Diel	Direction de l'intégration par l'emploi et le logement	Puma	Protection universelle maladie
Dihal	Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement	RDC	République démocratique du Congo
Direl	Dispositif d'intégration pour les réfugiés par l'emploi et le logement	Reloref	Réseau pour l'emploi et le logement des réfugiés
DNA	Dispositif national d'accueil	RSA	Revenu de solidarité active
DPHRS	Dispositif provisoire d'hébergement des réfugiés statutaires	Saer	Service d'aide aux étrangers retenus
DPMIE	Direction de la protection des mineurs isolés étrangers	Sasa	Service d'assistance sociale et administrative
Drihl	Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement	Semna	Secteur éducatif pour mineurs non accompagnés
DU	Direction de l'urgence	SIAO	Service intégré de l'accueil et de l'orientation
ETP	Équivalent temps plein	Snadar	Schéma national d'accueil des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés
Fami	Fonds asile migration et intégration	Spada	Structure de premier accueil des demandeurs d'asile
		Ufolep	Union française des œuvres laïques d'éducation physique

LISTE DES CENTRES ET SERVICES DE FRANCE TERRE D'ASILE

Au 30 juin 2022

AUVERGNE - RHÔNE - ALPES

Centre d'accueil pour demandeurs d'Aurillac

Activité : accueil des demandeurs d'asile
4 rue Théodore Monod
15000 AURILLAC
04 71 48 91 00
cadaaurillac@france-terre-asile.org

CENTRE-VAL DE LOIRE

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Blois

Activité : accueil des demandeurs d'asile
28 avenue du Maréchal Maunoury
41000 BLOIS
02 54 42 25 32
cadablois@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Romorantin

Activité : accueil des demandeurs d'asile
52 bis avenue de Villefranche
41200 ROMORANTIN-LANTHENAY
02 54 98 57 01
cadaromorantin@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Vendôme

Activité : accueil des demandeurs d'asile
62 avenue Gérard Yvon
41100 Vendôme
02 54 72 67 20
cadavendome@france-terre-asile.org

GRAND EST

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Chaumont

Activité : accueil des demandeurs d'asile
13 rue Victor Fourcaut – 1er étage
52000 CHAUMONT
03 25 31 11 47
cadachaumont@france-terre-asile.org

Centre provisoire d'hébergement de Chaumont

Activité : accueil et accompagnement des BPI
13 rue Victor Fourcaut – 4ème étage
52000 CHAUMONT
03 10 20 02 02
cphchaumont@france-terre-asile.org

HAUTS-DE-FRANCE

Service d'évaluation et de mise à l'abri pour mineurs isolés étrangers d'Amiens

Activité : dispositif pour MIE
25/27 rue Robert de Luzarches
80000 AMIENS
03 22 09 01 68
evaluationmie-amiens@france-terre-asile.org

Établissement d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie pour mineurs isolés étrangers d'Amiens

Activité : dispositif pour MIE
25/27 rue Robert de Luzarches
80000 AMIENS
03 22 09 01 60
educatif2mie-amiens@france-terre-asile.org

Maison d'accueil provisoire pour mineurs isolés étrangers d'Amiens

Activité : dispositif pour MIE
25/27 rue Robert de Luzarches
80000 AMIENS
03 22 09 01 64
educatifmie-amiens@france-terre-asile.org

Établissement d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie pour mineurs isolés étrangers d'Arras Carnot

Activité : dispositif pour MIE
64 boulevard Carnot
62000 ARRAS
03 21 15 98 20
mie-arras@france-terre-asile.org

Maison d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie pour mineurs isolés étrangers d'Arras Pierre Bolle

Activité : dispositif pour MIE
8 rue du 6 juin 1944
62000 ARRAS
03 21 59 16 38

Maison d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie pour mineurs isolés étrangers d'Arras « Les studios Amoureux »

Activité : dispositif pour MIE
13 place Victor Hugo
62000 ARRAS
03 21 60 15 51
mie-arras@france-terre-asile.org

Service d'aide aux étrangers retenus – CRA de Coquelles

Activité : assistance juridique auprès des personnes retenues
Hôtel de police - Boulevard du Kent - BP 72
62903 COQUELLES
03 21 85 28 46
cracoquelles@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Creil
Activité : accueil des demandeurs d'asile

7 rue des Usines
60100 CREIL
03 44 60 60 15
cadacreil@france-terre-asile.org

Établissement d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie pour mineurs isolés étrangers de Liévin

Activité : dispositif pour MIE
11 rue Léon Blum - Bât E
62800 LIÉVIN
03 21 40 36 03
mie-lievin@france-terre-asile.org

Établissement départemental d'accompagnement des jeunes majeurs de Saint-Omer

Activité : dispositif pour jeunes majeurs
8 rue des Bleuets
62500 SAINT-OMER
03 21 11 61 29
accueilmie-stomer@france-terre-asile.org

Service de maraude, d'évaluation et de mise à l'abri pour mineurs isolés étrangers de Saint-Omer

Activité : dispositif pour MIE
37 rue Saint-Bertin
62500 SAINT-OMER
03 21 12 33 80
maamie-stomer@france-terre-asile.org

ÎLE-DE-FRANCE

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile d'Asnières-sur-Seine

Activité : accueil des demandeurs d'asile
63 avenue Gabriel Péri
92600 ASNIÈRES-SUR-SEINE
01 41 11 40 90
cadahdsasnieeres@france-terre-asile.org

Maison d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie pour mineurs isolés étrangers « Stéphane Hessel » de Boissy-Saint-Léger

Activité : dispositif pour MIE
23 boulevard de la gare
94470 BOISSY-SAINT-LÉGER
01 56 73 10 60
mie-boissy@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Châtillon
Activité : accueil des demandeurs d'asile

44-48 rue Louveau
92320 CHÂTILLON
01 55 48 02 60
cadahautsdeseine@france-terre-asile.org

Centre provisoire d'hébergement de Clichy-La-Garenne

Activité : accueil et accompagnement des BPI
28 rue Palloy
92110 CLICHY
01 46 39 04 93

Plateforme d'accompagnement et de coordination pour l'intégration des réfugiés

Activité : accueil et accompagnement des BPI
28 rue Palloy
01 46 39 04 93
92110 CLICHY

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Créteil

Activité : accueil des demandeurs d'asile
112-120 chemin Vert des Mèches
94015 CRÉTEIL
01 56 29 10 60
etabcreteil@france-terre-asile.org

Centre de transit de Créteil

Activité : accueil et hébergement temporaire des personnes primo-arrivantes via un visa au titre de l'asile
112-120 chemin Vert des Mèches
94015 CRÉTEIL
01 56 29 10 60
transitcreteil@france-terre-asile.org

Centre provisoire d'hébergement de Créteil

Activité : accueil et accompagnement des BPI
112-120 chemin Vert des Mèches
94015 CRÉTEIL CEDEX
01 56 29 10 60/68
insertioncreteil@france-terre-asile.org

Maison d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie pour mineurs isolés étrangers « Miguel Angel Estrella » de Créteil

Activité : dispositif pour MIE
112-120 chemin Vert des Mèches
94015 CRÉTEIL
01 56 29 10 70
mie-estrella@france-terre-asile.org

Service d'évaluation et de mise à l'abri pour mineurs isolés étrangers de Créteil

Activité : dispositif pour MIE
6 rue Albert Einstein
94000 CRÉTEIL
01 42 07 09 02
mie-creteil@france-terre-asile.org

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile de Créteil

Activités : premier accueil des demandeurs d'asile, Huda
13 rue Olof Palme
94000 CRÉTEIL
01 45 17 68 80
dom94@france-terre-asile.org
huda94@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de l'Essonne

Activité : accueil des demandeurs d'asile
101-103 avenue de Fromenteau
91600 SAVIGNY-SUR-ORGE
01 69 21 06 17
cadaessonne@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de La Courneuve

Activité : accueil des demandeurs d'asile
65-75 avenue Jean Mermoz - Bât B - 1er étage
93120 LA COURNEUVE
01 49 71 57 70

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Melun

Activité : accueil des demandeurs d'asile
90 avenue du Général Patton
77000 MELUN
01 64 52 77 89
cadamelun@france-terre-asile.org

Centre d'hébergement d'urgence

Activité : mise à l'abri des personnes sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale
18 avenue du 8 Mai 1945
77290 MITRY-MORY

Service d'aide aux étrangers retenus - CRA de Palaiseau

Activité : assistance juridique auprès des personnes retenues
13 rue Émile Zola
91120 PALAISEAU
01 69 31 65 09
crapalaiseau@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Paris

Activité : accueil des demandeurs d'asile
24 rue Marc Seguin - 1er étage
75018 PARIS
01 40 03 93 03
cadaparis@france-terre-asile.org

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile de Paris - Site Ney

Activité : premier accueil des demandeurs d'asile
92 boulevard Ney
75018 PARIS
01 40 09 63 40

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile de Paris

Activité : premier accueil des demandeurs d'asile
39 rue des Cheminots
75018 PARIS
01 53 26 23 80

Le Kiosque - France terre d'asile/Emmaüs Solidarité

Activité : service d'information et d'orientation
218 rue du Faubourg Saint-Martin
75010 PARIS
01 76 62 17 47
sasakiosque@france-terre-asile.org

Maraude-Migrants de Paris

Activité : service d'information et d'orientation
175 avenue Jean Jaurès
75019 PARIS

Service d'hébergement pour adultes isolés – HAI

Activité : hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile

71 rue Archereau

75019 PARIS

01 40 40 28 10

coordinateurhai@france-terre-asile.org

Dispositif provisoire d'hébergement des réfugiés statutaires – DPHRS

Activité : dispositif d'intégration

69/71 rue Archereau

75019 PARIS

accueilDPHRS@france-terre-asile.org

Centre d'accueil et de préparation à l'intégration – CAPI

Activité : dispositif d'intégration

69/71 rue Archereau

75019 PARIS

capintegration@france-terre-asile.org

Programme d'autonomisation des régularisés de l'asile – PARA

Activité : dispositif d'intégration

69/71 rue Archereau

75019 PARIS

Réseau pour l'intégration des réinstallés – RIR

Activité : dispositif d'intégration

69/71 rue Archereau

75019 PARIS

Projet national Parrainage « duos de demain »

Activité : dispositif d'intégration

130 rue d'Aubervilliers

75019 PARIS

01 53 20 89 60

parrainage@france-terre-asile.org

Réseau pour l'emploi et le logement des réfugiés – Reloref

Activité : dispositif d'intégration

69/71 rue Archereau

75019 PARIS

reloref@france-terre-asile.org

Résidence sociale

Activité : dispositif d'intégration

13 boulevard de Port Royal

75013 PARIS

01 47 07 25 84

residencesociale75@france-terre-asile.org

Établissement d'accueil provisoire pour mineurs isolés étrangers d'Archereau

Activité : dispositif pour MIE

71/73 rue Archereau

75019 PARIS

01 40 40 27 20

mie-archereau@france-terre-asile.org

Service de mise à l'abri pour mineurs isolés étrangers de Pajol

Activité : dispositif pour MIE

29 rue Pajol

75018 PARIS

01 40 82 74 20

educatifmie-pajol@france-terre-asile.org

Espace de mise à l'abri de Pajol

Activité : dispositif pour MIE

29 rue Pajol

75018 PARIS

01 40 82 74 27

Maison d'accueil provisoire pour mineurs isolés étrangers vulnérables du boulevard Ney

Activité : dispositif pour MIE

99 boulevard Ney

75018 PARIS

01 53 39 10 00

accueillmie-ney@france-terre-asile.org

Maison d'accueil provisoire pour mineurs isolés étrangers de la Villa Saint-Michel

Activité : dispositif pour MIE

18 Villa Saint-Michel

75018 PARIS

01 42 28 00 12

mie-vsm@france-terre-asile.org

Accueil pour mineurs non accompagnés de Paris

Activité : dispositif pour MIE

15 boulevard Carnot

75012 PARIS

01 88 40 68 42

Service d'aide aux étrangers retenus – CRA de Plaisir

Activité : assistance juridique auprès des personnes retenues

889 avenue François Mitterrand

78370 PLAISIR

01 30 07 77 68

craplaisir@france-terre-asile.org

Projet APAGAN

Activité : accueil des personnes évacuées d'Afghanistan

17 Allée du Verger

95700 Roissy-en-France

07 63 93 71 80

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Saint-Denis

Activité : accueil des demandeurs d'asile
1 rue Édouard Vaillant
93200 SAINT-DENIS
01 48 13 95 50
cadastdenis@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Sarcelles
Activités : accueil des demandeurs d'asile, logement-relais – Projet Reloref

Centre commercial n°2 « La poste »
6 boulevard Maurice Ravel
95200 SARCELLES
01 34 45 00 40
cadavaldoise@france-terre-asile.org

Dispositif d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement des réfugiés – Dahar

Activité : dispositif d'intégration
Immeuble le Montcalm
2 rue du Pont Colbert
78000 VERSAILLES
01 39 23 41 62
dieldahar78@france-terre-asile.org

NORMANDIE**Structure de premier accueil des demandeurs d'asile d'Argentan**

Activité : accueil des demandeurs d'asile
39 rue Saint Jacques
61200 ARGENTAN

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile d'Avranches

Activité : accueil des demandeurs d'asile
36 rue de Lille
50300 AVRANCHES
02 33 68 74 80
secretariatavranches@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Caen

Activités : accueil des demandeurs d'asile, dispositif d'intégration
320 boulevard du Val - Bât A
14200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
02 31 54 54 46
cadacaen@France-terre-asile.org

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile de Caen

Activité : premier accueil des demandeurs d'asile
7 rue du Dr Roux
14000 CAEN
02 31 70 34 10
plfcaen@france-terre-asile.org

Établissement d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie pour MIE de Caen Délivrando

Activité : dispositif pour MIE
149 rue Délivrando
14000 CAEN
02 31 15 80 80
mie2-caen@france-terre-asile.org

Service d'évaluation pour MIE de Caen

320 boulevard du Val - Bât A
14200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
02 31 15 04 65
evaluationmie-caen@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile d'Évreux

Activité : accueil des demandeurs d'asile
11 ter avenue du Château
27000 ÉVREUX
02 32 23 10 25
cadaevreux@France-terre-asile.org

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile d'Évreux

Activité : premier accueil des demandeurs d'asile
Les Monges - Apt 210
20 rue Plus-que-Tout
27000 ÉVREUX
02 32 23 49 02
padaevreux@france-terre-asile.org

Établissement d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie pour mineurs isolés étrangers d'Hérouville-Saint-Clair

Activité : dispositif pour MIE
320 boulevard du Val - Bât A
14200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
02 31 54 54 30
mie-caen@france-terre-asile.org

Service d'aide aux étrangers retenus du centre de rétention d'Oissel

Activité : assistance juridique auprès des personnes retenues
École nationale de police
Route des Essarts
76350 OISSEL
02 35 68 75 67
craoissel@France-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Rouen

Activité : accueil des demandeurs d'asile
 30 rue Henri Gadeau de Kerville
 Immeuble Les Galées du Roi
 76100 ROUEN
 02 32 76 23 65
cadarouen@France-terre-asile.org

Centre provisoire d'hébergement de Rouen

Activité : accueil et accompagnement des BPI
 13 rue Malherbe
 76000 ROUEN
 02 32 18 54 96
cphrouen@france-terre-asile.org

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile de Rouen

Activité : premier accueil
 152 rue Gambetta
 76140 LE PETIT QUEVILLY
 02 35 71 00 40
direrouen@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Saint-Lô

Activités : accueil des demandeurs d'asile, dispositif d'intégration
 5 rue Houssin Dumanoir
 50000 SAINT-LÔ
 02 33 05 45 68
cadasantlo@france-terre-asile.org

Antenne de Cherbourg

Activité : accueil des demandeurs d'asile
 9B rue Paul Doumer
 50100 CHERBOURG EN COTENTIN
 02 33 43 72 94
cadacherbourg@france-terre-asile.org

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile de Saint-Lô

Activité : premier accueil des demandeurs d'asile
 5 rue Houssin Dumanoir
 50000 SAINT-LÔ
 02 33 77 55 40
domiciliationmanche@france-terre-asile.org

Centre provisoire d'hébergement de Saint-Lô

Activité : accueil et accompagnement des BPI
 3 place du champs de Mars
 50000 SAINT-LÔ
 02 33 05 93 77
secretariatcphmanche@france-terre-asile.org

NOUVELLE-AQUITAINE**Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Bègles**

Activité : accueil des demandeurs d'asile
 Résidence Maurice Thorez – Bât D11 RDC
 Rue de la commune de Paris
 33130 BÈGLES
 05 57 59 10 66
cadagironde@france-terre-asile.org

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile de Bordeaux

Activité : premier accueil des demandeurs d'asile
 29 allée Serr
 33100 BORDEAUX
 05 57 80 36 69
padaaquitaine@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de la Charente

Activité : accueil des demandeurs d'asile
 121 rue de Saintes
 16000 ANGOULÊME
 05 45 60 85 55
secretariatcharente@france-terre-asile.org

Antenne de Cognac

Activité : accueil des demandeurs d'asile
 107 avenue Victor Hugo
 16100 COGNAC
 05 45 80 09 09
secretariatcharente@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile des Deux-Sèvres

Activité : accueil des demandeurs d'asile
 5 rue Tartifume
 79000 NIORT
 05 49 04 59 35
cadaniort@france-terre-asile.org

Antenne de Thouars

Activité : accueil des demandeurs d'asile
 5 rue Camille Pelletan
 79100 THOUARS
 05 49 68 47 50
cadathouars@france-terre-asile.org

Réseau pour l'intégration des réinstallés

Activité : intégration des BPI issus du programme national de réinstallation
 4 rue Joseph Cugnot n° 45
 79000 NIORT
researeinstalles79@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Périgueux

Activité : accueil des demandeurs d'asile
 10 bis rue Léon Bloy 24000 PÉRIGUEUX
 05 53 08 50 22
cadaperigueux@france-terre-asile.org

OCCITANIE**Centre d'accueil pour demandeurs d'asile d'Auch**

Activité : accueil des demandeurs d'asile
 3 quai des Marronniers
 32000 AUCH
 05 62 05 54 82
cadaauch@france-terre-asile.org

Antenne de l'Isle Jourdain

Activité : accueil des demandeurs d'asile
 4 rue de l'Égalité
 32600 L'ISLE JOURDAIN
 05 62 07 75 55
coordonateurij@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Chambon-le-Château

Activité : accueil des demandeurs d'asile
 Route de Chapeauroux
 48600 BEL-AIR-VAL-D'ANCE
 04 66 69 58 57
cadachambon@france-terre-asile.org

Centre provisoire d'hébergement de Langogne

Activité : accueil et accompagnement des BPI
 1 place de la République
 48300 LANGOGNE

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Limoux

Activité : accueil des demandeurs d'asile
 22 rue Blériot - ZAC des Pyrénées
 11300 LIMOUX
 04 68 69 77 90
cadaaude@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Lourdes

Activité : accueil des demandeurs d'asile
 23 boulevard du Lapacca
 65100 LOURDES
 05 62 92 45 50
cadalourdes@france-terre-asile.org

PAYS DE LA LOIRE**Centre provisoire d'hébergement d'Angers**

Activité : accueil et accompagnement des BPI
 5 square de la belle étoile
 49100 ANGERS
 02 41 45 88 10
insertionmaineetloire@france-terre-asile.org

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile d'Angers

Activité : premier accueil des demandeurs d'asile
 16 rue François Cevert
 49000 ANGERS

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile de La Roche-sur-Yon

Activité : premier accueil des demandeurs d'asile
 12 rue Paul Doumer
 85000 LA ROCHE-SUR-YON
 02 51 09 67 50
padalarochesuryon@france-terre-asile.org

Centre provisoire d'hébergement de Laval

Activité : accueil et accompagnement des BPI
 10 allée Louis Vincent
 53000 LAVAL
 02 43 91 41 10

Antenne de Château Gontier

Activité : accueil et accompagnement des BPI
 14 rue René d'Anjou
 53200 CHÂTEAU GONTIER

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile de Laval

Activité : premier accueil des demandeurs d'asile
 1 rue du Colonel Flatters
 53000 LAVAL
 02 43 67 01 55
spadalaval@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Maine-et-Loire

Activité : accueil des demandeurs d'asile
 10 square François Truffaut
 49000 ANGERS
 02 41 88 01 83
cadamaineetloire@france-terre-asile.org

Antenne de Saumur

Activité : accueil des demandeurs d'asile
 32 bis place Saint-Pierre
 49400 SAUMUR
 02 41 52 04 00
cadasaumur@france-terre-asile.org

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile du Mans

Activité : premier accueil des demandeurs d'asile
1 rue Paul Beldant
72000 LE MANS

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Mayenne

Activités : accueil des demandeurs d'asile, dispositif d'intégration
16 place Louis de Hercé
53100 MAYENNE
02 43 03 71 20
cadamayenne@france-terre-asile.org

Antenne de Château Gontier

Activité : accueil des demandeurs d'asile
3 rue René d'Anjou
53200 CHÂTEAU GONTIER
02 43 12 49 40
cadalaval@france-terre-asile.org

Antenne de Laval

Activité : accueil des demandeurs d'asile
1 rue du Colonel Flatters
53000 LAVAL
02 43 67 01 55
cadalaval@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Nantes

Activité : accueil des demandeurs d'asile
1 rue de l'Allier
44000 NANTES
02 40 71 05 30
cadanantes@france-terre-asile.org

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile de Nantes

Activité : premier accueil des demandeurs d'asile
Immeuble le Montana
2 rue du Château de l'Eraudière - CS 60601
44300 NANTES
02 28 29 92 90
padanantes@france-terre-asile.org

Centre provisoire d'hébergement de Gap

Activité : accueil et accompagnement des BPI
Immeuble le Pignerol
18 avenue Émile Didier
05000 GAP
04 92 25 29 17
secretariatcphgap@france-terre-asile.org

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Gap - Dispositif Ukraine

Activité : accueil des déplacés d'Ukraine
7 rue du Docteur Ayasse
05000 GAP

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Toulon

Activité : accueil des demandeurs d'asile
Espace Maurice
141 avenue Marcel Castié
83000 TOULON
04 94 93 60 90
cadatoulon@france-terre-asile.org

TUNISIE**Maison du droit et des migrations**

Activité : service d'information et d'orientation
Immeuble Emna city bloc A - Sfax El Jedida
03027 SFAX
00 216 74 400 417
contact-sfax@maison-migrations.tn

Maison du droit et des migrations

Activité : service d'information et d'orientation
17 rue Khaled Ibn El Walid
01002 TUNIS
00 216 71 287 484
contact@maison-migrations.tn

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Gap**

Activité : accueil des demandeurs d'asile
5C rue Capitaine de Bresson - Bât B
05000 GAP
04 92 20 65 11
cadagap@france-terre-asile.org

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Prix des droits de l'homme de la République française, 1989

Grande cause nationale fraternité 2004

Mention d'honneur 2010 de l'UNESCO

Statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations unies depuis juillet 2012

Membre du Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (ECRE)

Membre de la Plate-forme des droits fondamentaux de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne

Prix pour la promotion d'une culture universelle des droits de l'homme

Association reconnue d'intérêt général ayant un caractère social et humanitaire par arrêté préfectoral en 2018

France terre d'asile

Siège social

24 rue Marc Seguin

75018 PARIS

Tél. : 01 53 04 39 99

infos@france-terre-asile.org

www.france-terre-asile.org

